

Automobile

Chrysler Intrepid et Concorde, une mise gagnante page C1

Économie

La future SGF au centre du capitalisme d'État page B1

Sports
Qui les remplacera?
page S7



Pedro Martinez

Henry Rodriguez

Dave Sagui

Mike Lansing

Sérieuses lacunes de gestion à la STCUM

MARTIN PELCHAT

Le contrôle des dépenses des gestionnaires de la Société de transport de la CUM souffre de nombreuses lacunes et l'attribution de contrats sans appel d'offres ainsi que le fractionnement de contrats y sont courants, a constaté le vérificateur général de l'organisme dans deux rapports déposés en juin et obtenus par *La Presse*.

Ces rapports démontrent que la société a englouti 340 000 \$ sans appel d'offres dans un projet de commercialisation des stations de

métro qui est maintenant sur les tablettes. Un autre 120 000 \$ a été investi dans un projet de téléphonie sans fil dans le métro avant qu'on

ne découvre qu'il nécessiterait des investissements de 80 millions au lieu des... 18 millions prévus au départ par des firmes.

Et aussi surprenant que cela puisse paraître pour une entreprise de transport en commun, le vérificateur constate que la STCUM rembourse des dépenses de stationnement à des employés, incluant un directeur et des directeurs de services, pour qui l'utilisation de l'automobile n'est pas essentielle dans l'accomplissement de leurs fonctions.



C'est le cas à son avis de plus de la moitié des 100 000 \$ payés chaque année par la STCUM pour 84 emplacements. Le siège

social loge à la Place Bonaventure, qui abrite une station de métro. Un ex-employé engagé à contrat a même eu droit à une place de stationnement de 125 \$ par mois pendant six mois.

À la demande du conseil d'administration, le vérificateur général de la STCUM, Robert Dion, a examiné les rapports d'autorisation de dépenses de novembre et décembre 1996, ainsi que certains contrats octroyés en 1996 par la direction exécutive Planification, action commerciale et communication (DEPAC).

Ces deux exercices visaient res-
Voir **SÉRIEUSES** en A2

■ Autres textes en page A4

Les grands honneurs pour Bouchard à Paris

GILLES NORMAND
envoyé spécial, PARIS

Lucien Bouchard affirme n'être rien venu demander de particulier au gouvernement français, mais il apparaît évident qu'il souhaite ou même qu'il s'attend à une déclaration d'intention de Lionel Jospin de reconnaître le Québec comme pays à la suite d'un référendum favorable aux souverainistes.

« Ce voyage-ci s'inscrit quand même, de façon très nette, sur l'arrière-plan des grands projets souverainistes du gouvernement que je préside », a en effet déclaré le premier ministre Bouchard devant la presse, peu après être descendu de l'appareil d'Air France qui s'est posé à Charles-de-Gaulle, dans le matin blême et brumeux parisien.

Il était 9 h quand M. Bouchard a posé le pied sur le tapis rouge, flanqué de celui qui était chargé de l'accueillir de manière officielle, l'adjoint au chef du protocole du gouvernement français, Laurent Stéfani. Le premier ministre québécois a eu droit aux honneurs militaires habituellement réservés aux chefs de pays en visite officielle : la fanfare de la garde républicaine a joué pour lui la *Marche consulaire*, en remplacement de l'hymne national canadien, après quoi elle a entonné *La Marseillaise*.

M. Bouchard a interrompu sa marche pour s'adresser à la presse. Il s'est bien défendu de considérer la reconnaissance française comme acquise, mais il a invité de façon marquée les journalistes à poser la question au premier ministre socialiste, avec lequel il aura deux entretiens en tête-à-tête aujourd'hui et demain et avec lequel il tiendra un point de presse conjoint, demain.

Il a indiqué de façon non équivoque qu'il s'attendait à ce que les engagements déjà contractés et les attitudes manifestées par la France l'an passé, entre autres lors de la visite au Québec du prédécesseur de Lionel Jospin, Alain Juppé, soient répétés « à l'occasion, j'imagine, des questions que vous poserez ». On en attend autant du président de la République, Jacques Chirac, qui s'était déjà prononcé en faveur d'une

Voir **BOUCHARD** en A2

VILLENEUVE PREND LA TÊTE



PHOTO REUTERS

« Michael n'a sûrement pas un très bon moral en ce moment », a dit Villeneuve après sa victoire, la 11^e de sa carrière.

Villeneuve en bonne position pour le championnat

PHILIPPE CANTIN
envoyé spécial, NÜRBURGRING

Dans deux semaines au Japon, Jacques Villeneuve deviendra sans doute le premier Québécois à recevoir le titre mondial des pilotes de Formule 1. En remportant le Grand Prix du Luxembourg hier, le jeune homme de 26 ans a pris une avance significative de neuf points sur Michael Schumacher.

« Michael n'a sûrement pas un très bon moral en ce mo-

ment », a dit Villeneuve après sa victoire, la 11^e de sa carrière. « Je suis très optimiste en vue du prochain Grand Prix. Le circuit de Suzuka est fabuleux et me convient à merveille. Suffira de marquer un point de plus que mon adversaire... »

La course d'hier ne représente certes pas la plus spectaculaire

Voir **VILLENEUVE** en A2

■ Autres textes dans le cahier Sports

La contraception était à la mode bien avant la révolution sexuelle

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

Bien avant la Révolution tranquille, bien avant la révolution sexuelle, la proportion de Québécoises recourant à la contraception avait augmenté sensiblement, passant d'une femme sur cinq au début du siècle à deux sur trois au sein de la génération née dans les années 1930.

C'est ce qu'ont découvert la démographe Danielle Gauvreau, de

l'université Concordia, et l'historien Peter Gossage, de l'Université de Sherbrooke, dans le cours d'une recherche sur la contraception entre 1920 et 1960. (1)

« Il a eu une baisse importante de la fécondité au Québec dans les années 20 et 30, souligne Mme Gauvreau. Or, quand on connaît l'état des moyens de contraception à cette époque-là, la question vient rapidement de savoir comment les couples s'y prenaient pour essayer de limiter la taille de leur famille. »

Les deux chercheurs ont scruté les résultats de trois enquêtes, un sondage et deux séries d'entrevues, réalisées à d'autres fins par des coi-

lègues. De leur analyse, il ressort que les couples, tout en étant fortement influencés par les interdits énoncés par l'Église, ont de plus en plus cherché à limiter l'importance de leur famille.

Les conditions économiques — notamment la crise des années 30 — pèsent lourd dans la décision des couples. « On n'arrivait pas parce qu'ils ont baissé mon mari de salaire, raconte une des femmes interrogées. Je pense qu'il est venu à 15 \$. C'est là qu'on a commencé à avoir de la misère, avec cinq enfants. Ça fait que nous on a suivi la méthode, sinon on aurait crevé. »

« La méthode », c'est la méthode

rythmique (ou du calendrier), la plus fréquemment employée par les couples catholiques de l'époque parce qu'elle respecte les préceptes de l'Église. Une méthode exigeante, et peu fiable. D'autant plus qu'on donne souvent aux femmes des informations erronées. « Avant le milieu des années 20, explique Mme Gauvreau, le cycle menstruel est mal connu, et on recommande aux femmes d'avoir des relations sexuelles après la période de leurs règles, ce qui les place dans la période la plus féconde. »

Chez les catholiques, le condom est peu répandu. D'abord parce que sa vente est illégale à l'époque

(elle le restera jusqu'à l'amendement du Code criminel en 1969). Illégaux aux yeux de l'État, les préservatifs sont surtout immoraux aux yeux de l'Église.

De plus, les condoms coûtaient relativement cher. Un homme confie qu'il les achetait de son barbier, « à la grosse, douze douzaines à la fois ». Un couple moins fortuné les réutilisait : « Dans ce temps-là, confie une dame, on était assez économes qu'on les lavait, les poudrait et on s'en servait encore. »

Outre la situation économique, les risques que faisaient peser les

Voir **CONTRACEPTION** en A2

824

JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

Petites annonces

- Index C6

- Immobilier C6 à C8

- Marchandises C8

- Emplois C8 et C9

- Automobile C9 à C12

- affaires B6

- Arts et spectacles B9 à B12

- Horaires B11

- Télé-horaire B10

- Télévision B10

Bandes dessinées C8

Bridge C12

Décès C11

Économie B1 et B4 à B7

- Michel Girard B4

Petrovski A5

Horoscope C7

Loterias A2 et A8 et A15

Monde A14 et A15

Mots croisés C9

Mot mystère C10

Observateur C6

Opinions B3

Politique A11

Quoi faire B8

Tableid Sports

- Robert Duguay S5

ÉDITORIAL

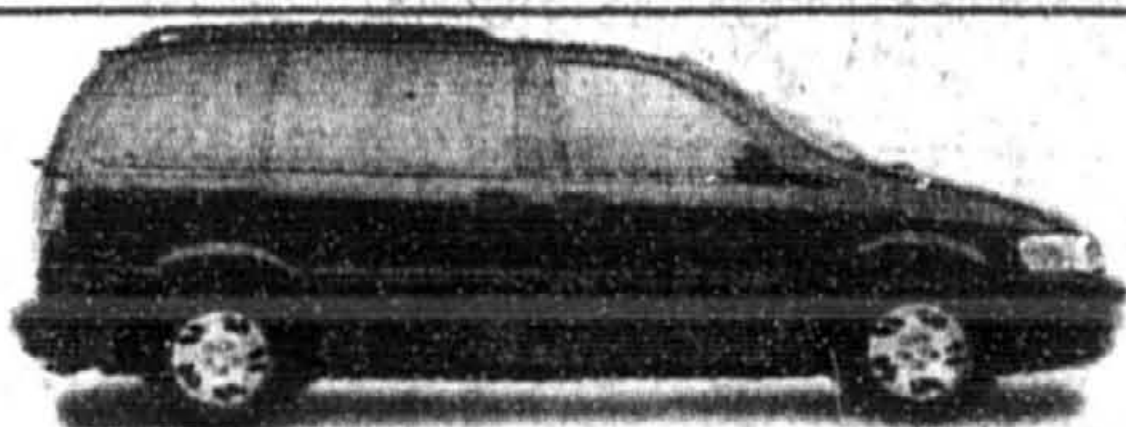
Un petit pas - Agnès Gruda page B2

MÉTÉO

Ciel couvert et pluie
Max. 17, min. 10
Cahier Sports, page 16



229\$ / mois
Location 24 mois



LA NOUVELLE VENTURE
C'EST LA MAXI MINI VAN

LES CONCESSIONNAIRES
CHEVROLET
OLDSMOBILE DU
QUÉBEC



Suites de la une

Sérieuses lacunes de gestion à la STCUM

SÉRIEUSES / Suite de la page A1

pectivement à améliorer « la reddition des comptes des gestionnaires » et à s'assurer du respect des politiques et pratiques de la société. Les rapports du vérificateur, déposés en juin, contiennent près d'une trentaine de recommandations.

La Presse a appris que depuis, la DEPAC a été abolie dans le cadre d'une révision majeure de la structure administrative de la STCUM. Une nouvelle direction de la gestion des ressources financières et matérielles a par ailleurs été créée et un de ses principaux mandats est de « renforcer les contrôles comptables » (voir autres textes en page A4). Deux cents gestionnaires de la STCUM possèdent le pouvoir de dépenser.

Dans le cadre de son analyse, le vérificateur a découvert plusieurs lacunes, dont l'attribution de contrats de services sans les autorisations requises, le paiement de sommes excédant les montants autorisés et le choix de firmes sans appel d'offres. Il recommande donc de renforcer les contrôles financiers afin de déceler tout dépassement des montants autorisés.

À la STCUM, les contrats de plus de 15 000 \$ doivent être attribués après un ap-

pel d'offres sur invitation qui permet la comparaison des prix d'au moins trois fournisseurs. S'ils dépassent 50 000 \$, le choix des firmes invitées à soumissionner doit être soumis au conseil d'administration.

La DEPAC, qui a émis entre janvier 1996 et avril 1997 plus de 175 commandes de services totalisant 5,3 millions, est particulièrement visée. On y a fractionné des contrats et usé de pratiques comptables pour « éviter le recours aux niveaux d'autorisation supérieurs », affirme le vérificateur. Des contrats dépassant 15 000 \$ n'ont fait l'objet d'aucun appel d'offres.

Un contrat de 90 000 \$ a été attribué sans l'accord du conseil à une firme de publicité (PNMD-Publitel) pour une campagne de promotion du métro au Centre Molson. Le contrat a été scindé en deux après que le président du conseil eut refusé de le signer.

« Il s'agit d'irrégularités graves qui avaient pour effet de dissimuler l'information et de faire obstacle à l'application des contrôles financiers de la société », blâme M. Dion. De plus, la fin prématurée du contrat avec le fournisseur a fait que 45 000 \$ ont été versés « pour un service qui n'a jamais été rendu ».

Une semblable entente de promotion conclue avec les Expos de Montréal a également été fractionnée. Elle prévoyait de plus « des

avantages additionnels qui ont profité à des fins personnelles, sans que le conseil en soit informé », note le vérificateur. Le directeur général de l'époque, Trefflé Lacombe, a effectué deux voyages d'une valeur de 3000 \$ en Floride, en 1996 et 1997, au camp d'entraînement des Expos.

La DEPAC a aussi dépensé 340 000 \$ depuis janvier 1996 pour le projet de commercialisation des stations de métro, aux fins d'une analyse du potentiel commercial et publicitaire de certaines stations. Deux firmes, Mix Marketing et Camdi International Design, ont reçu au moins dix contrats totalisant 250 000 \$.

Le vérificateur note que « les contrats accordés dans le cadre de ce projet n'ont jamais fait l'objet d'appels d'offres et le choix des firmes retenues n'a jamais été soumis au préalable au conseil d'administration ». M. Dion s'interroge aussi « sur la justification supportant le grand nombre de contrats ».

La même direction a accordé en un mois en 1996 huit contrats au même fournisseur (PNMD-Publitel) pour une campagne de publicité de 130 000 \$ sur le prolongement de la voie réservée Pie IX. « Huit contrats accordés au même fournisseur dans un très court laps de temps démontrent clairement qu'il y a eu fractionnement », conclut M. Dion.

D'autres directions ont droit à des reproches du vérificateur :

□ La firme CFC a reçu en moyenne 230 000 \$ par année depuis 1991 pour des mandats comme l'« élaboration de visions, la révision de processus et le développement organisationnel ». Compte tenu de « l'implémentation passée de la firme dans ce domaine », la direction générale a approuvé une dérogation au processus de sélection dans les cinq mandats qui dépassaient 15 000 \$ en 1996. En novembre et décembre 1996, la firme a obtenu huit contrats par plusieurs directions exécutives, pour plus de 75 000 \$.

□ La STCUM a attribué à six fournisseurs 17 contrats ne dépassant pas 15 000 \$ chacun dans le cadre du projet de rénovation du métro. Cependant, la valeur totale des contrats octroyés pour cinq des six fournisseurs varie de 29 800 \$ à 75 300 \$ chacun. « Ces contrats représentent un fractionnement et leur valeur globale aurait dû être autorisée par le président du conseil et même par le conseil dans un cas », note M. Dion.

□ En février 1997, une direction a offert au coût de 6700 \$ une journée de formation à ses gestionnaires. Le cours a été donné par un spécialiste de France au coût de 2500 \$ par jour, en plus de frais de déplacements de 1179 \$.

Villeneuve en bonne position pour le championnat

VILLENEUVE / suite de la page A1

victoire de Villeneuve. En 67 tours, il n'a doublé aucun concurrent. Mais les hasards de l'épreuve l'ont favorisé. Dès le départ, Schumacher a été contraint à l'abandon, la voiture de son frère cadet Ralf entrant bêtement en collision avec la sienne.

Puis, au 44^e tour, alors qu'il roulait en troisième place sans aucun espoir de devancer les McLaren de Mika Hakkinen et David Coulthard, Villeneuve a profité du bris de leurs moteurs, survenu coup sur coup, pour

cueillir la première place. La fiabilité du moteur Renault a fait le reste et le Québécois a récolté son septième drapeau à damier de la saison.

Cela dit, Villeneuve a encore une fois montré sa patience et son acharnement en piste, deux de ses meilleurs atouts. « On savait que les McLaren pouvaient casser, a-t-il dit. Alors il n'était pas question de faire des idioties pour les rattraper. »

Si Villeneuve marque un point de plus que son rival allemand au Japon, le titre mondial lui appartiendra en raison de son

plus grand nombre de victoires, sept contre quatre. S'il est incapable d'enlever le morceau sur le circuit de Suzuka, l'ultime explication aura lieu le 26 octobre à Jerez, dans le sud de l'Espagne.

Chez Williams-Renault, on sent l'odeur de la victoire. Le titre des constructeurs est à toutes fins utiles dans la poche. Mais Patrick Head, le vétérinaire directeur technique de l'écurie, refuse de célébrer trop tôt celui des pilotes. « Le sport automobile est plein d'imprévisibles. On ne sait jamais ce qui peut se produire. La malchance de Michael Schumacher aujourd'hui pourrait être la nôtre demain. »

Si Villeneuve atteint son ambition, il entrera dans la légende de son sport. Déjà vainqueur des 500 milles d'Indianapolis et du championnat de la série Indy en 1995, son palmarès prendrait alors une envergure supplémentaire. Le célèbre Mario Andretti est le seul pilote à avoir dominé les deux catégories.

En huit petites journées, Villeneuve a réalisé une opération coup-de-poing, remportant des victoires en Autriche et au Nürburgring. Il a marqué 20 points contre un seul pour Schumacher, qui éprouvera des ennuis à s'en remettre.

Les grands honneurs pour Bouchard à Paris

BOUCHARD / suite de la page A1

telle reconnaissance. « En ce qui nous concerne — je ne dirai pas que nous prenons ces choses pour acquises — nous savons ce qui a été dit dans le passé », a-t-il souligné avant de reprendre sa marche.

Ceux qui ont travaillé à la préparation de cette visite ont abordé et traité le dossier de la souveraineté du Québec, comme ne s'en est pas caché le nouveau délégué du Québec à Paris, Michel Lucier, nommé le 1er juin, qui donnait hier un exposé technique aux membres de la presse. « Si je vous disais le contraire, je mentirais », a-t-il avoué.

Et l'ambassade du Canada dans tout cela ? Tout indique qu'elle ne se soit pas manifestée autrement que pour demander un entretien privé entre l'ambassadeur du Canada à Paris, Jacques Roy, et le premier ministre Bouchard. L'entretien aura lieu mercredi. M. Bouchard rencontrera aussi en privé, ce même jour, le président du Rassemblement pour la République, Philippe Séguin, ex-

président de l'Assemblée nationale française ; François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, et François Léotard, président de l'Union pour la démocratie française (UDF), parti dont le numéro deux, le député Pierre-André Witzler, s'est tout récemment dit d'opinion que la France était prête, à la veille du référendum de 1995, à entrer dans le « Grand jeu » de Jacques Parizeau pour amener la communauté internationale à reconnaître la souveraineté du Québec.

Au cours de son voyage, M. Bouchard sera accueilli à l'Élysée, à Matignon, au Quai d'Orsay, à l'Assemblée nationale et à la Mairie de Paris, les cinq pôles qui confèrent un caractère officiel à la visite d'un chef d'État (dans ce cas, de gouvernement).

La mission économique demeure d'une importance majeure, trois ministres — Bernard Landry, Louise Beaudoin et Sylvain Simard — accompagnant le premier ministre. Les Français n'en avaient pas vu autant depuis René Lévesque. N'empêche que la presse française est restée muette, jusqu'ici.

La contraception était à la mode bien avant la révolution sexuelle

CONTRACEPTION / suite de la page A1

grossesses répétées sur la santé de certaines femmes pouvaient les mener à « empêcher la famille ». Mais même dans de tels cas, il s'agissait d'un choix déchirant, comme le révèle ce témoignage. « Même si le docteur nous disait : « Il ne faut pas que tu aies d'enfants ou tu vas mourir », le prêtre disait : « Le docteur, ce n'est pas lui qui connaît ça, il y a rien que Dieu qui connaît ça. » Il fallait faire notre devoir. »

Les sermons n'arrivent pas à freiner les progrès de la contraception. De sorte que les femmes nées entre 1931 et 1935 auront en moyenne 3,5 enfants, contre 4,9 enfants pour

leurs aînées nées 15 ans plus tôt.

Une situation qui pousse les autorités à réagir. C'est ce discours officiel qu'étudient maintenant Gauvreau et Gossage : « Il y a eu une intensification du discours nataliste entre les deux guerres, constate la démographe Gauvreau. L'exhortation en faveur des familles nombreuses se fait de plus en plus pressante, en particulier de la part du clergé, mais aussi des milieux médicaux. »

(1) Gauvreau, D. et Gossage, P. « Empêcher la famille » : Fécondité et contraception au Québec, 1920-1960. The Canadian Historical Review, vol. 78, no. 3, septembre 1997.

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Télécopieur pour abonnement : 285-7039
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100
Les petites annonces : 285-7111
Télécopieur : 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
Détailants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : 285-6892
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par : La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser
les informations de La Presse et celles des services
de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de
reproduction des informations particulières à
La Presse sont également réservés.
Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650
Port de retour garanti. (USPS003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne
à trois chiffres : 7-7-0
à quatre chiffres : 2-9-6-0

INSOLITE

Pas de condom en Ontario

■ Un « surprenant » 42 % des adultes ontariens âgés de 16 à 44 ans ayant plus d'un partenaire sexuel n'utilisent pas de condom, révèle une étude du ministère de la Santé de la province. L'étude, qui portait sur plus de 61 000 adultes, montre que les jeunes âgés de 16 à 24 ans, les étudiants, les citadins et les buveurs sont plus portés sur le préservatif. Parmi les amateurs de condom, 68 % n'en faisaient pas un usage systématique. Les campagnes de sensibilisation doivent maintenant toucher les plus de 34 ans, les campagnards et les plus éduqués, selon les spécialistes.

DEMAIN DANS LA PRESSE



L'industrie de l'information

■ Que vous soyez une entreprise émettrice de cartes de crédit, adepte du marketing direct ou que vous ayez seulement envie de savoir quel genre de voitures ont vos voisins, il existe pour vous servir toute une série d'entreprises spécialisées dans la vente d'information. Publics ou devenus publics par consentement, les renseignements sont préparés, emballés, étiquetés, au même titre que les parts de fonds communs ou les tomates de serre. Marie-Claude Lortie nous parle de cette industrie demain, dans le cahier Économie.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

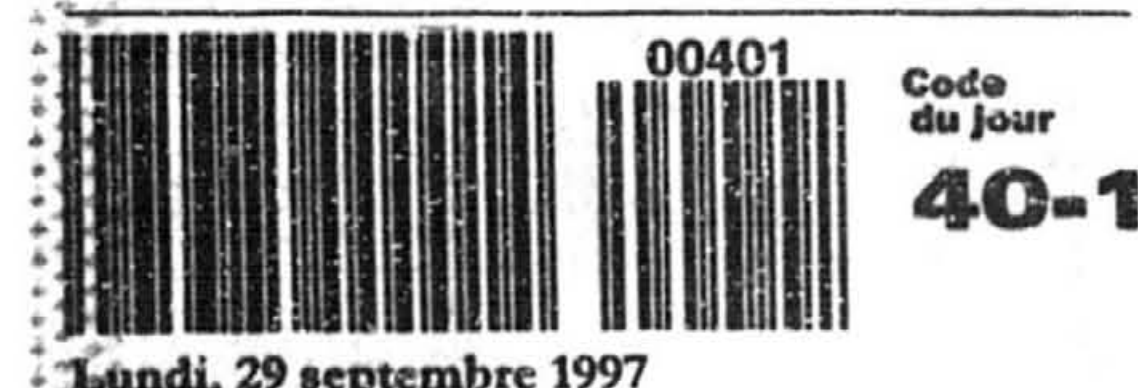
Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour. Pour faire
connaître votre opinion, composez le 285-7333;
au son de la voix, faites le 1.

Croyez-vous que Jacques Villeneuve va remporter le championnat des pilotes de Formule 1 ?

Le premier ministre Lucien Bouchard et son ministre de la Santé Jean Rochon ont annoncé hier que Québec mettrait fin aux compressions dans les services de santé en 1998. Les croyez-vous ?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses a été :

Oui: 8 %
Non: 92 %



Lundi, 29 septembre 1997

Inscrivez-VOUS! dès le 1^{er} octobre
C'est gratuit!

Plus de 30 000 \$ en prix à gagner



Le pool de hockey par excellence!

**Le mot du jour
à l'effet que**

■ La tournure juridique à l'effet que est un calque de la locution anglaise to the effect that. Selon le contexte, on

emploiera plutôt selon lequel, en vue de, statuant que, voulant que.

— Le ministre a tenu des propos selon lesquels une décision serait annoncée bientôt.

Paul Roux

**L'EXPRESS
DU MATIN****Fuite d'eau... et de gaz**

■ C'est en voulant localiser une fuite d'eau, qui persiste depuis plusieurs jours à l'intersection de la rue Cartier et de l'avenue Papineau, que des cols bleus de la Ville de Montréal ont provoqué hier après-midi une fuite de gaz naturel, laquelle a forcé la fermeture de la station de métro Papineau durant près d'une demi-heure. L'incident s'est produit lorsqu'un opérateur d'excavatrice a sectionné la conduite de gaz en creusant. La fuite a été rapidement colmatée par les pompiers et par des employés de Gaz Métropolitain. Selon Robert Charbonneau, le contremaître de la Ville chargé des opérations de forage, la conduite de gaz n'apparaissait pas sur le plan remis aux employés municipaux. Il n'y a pas eu de blessé, mais la circulation a été détournée sur la rue Sainte-Catherine.

Tentative d'évasion

■ Un prévenu du centre de détention de Rivière-des-Prairies a tenté de prendre la clé des champs, samedi vers 21 h, mais a rapidement été ramené en cellule par des gardiens du centre carcéral. Le détenu avait réussi, lors de la récréation de soirée, à se soustraire à l'attention des géoliers et à parvenir jusque sur le toit de l'institution. C'est à cet endroit que sa présence a été détectée. L'alarme d'évasion a été sonnée et plusieurs voitures de la Sûreté du Québec ont été dépêchées sur les lieux afin de prêter main-forte aux gardiens. Toutefois, l'intervention des policiers n'a pas été nécessaire et le détenu, qui n'a pas été identifié, a été ramené en cellule. Des clôtures, surmontées de fils barbelés et surveillées par des caméras, protègent l'enceinte de la prison.

Neuf morts

■ Au moins neuf personnes ont perdu la vie au cours du week-end sur les routes du Québec. Un homme de 30 ans est mort, hier, quand sa voiture a capoté sur une route secondaire de Wemindji, près de Radisson; son identité n'a pas été divulguée. Samedi soir, une femme d'une trentaine d'années a été happée par une automobile, à Anjou, en traversant un segment très achalandé de l'Autoroute métropolitaine. La pire tragédie a fait deux morts, durant la nuit de vendredi à samedi, à Sept-Îles. Deux hommes, Éric Després, 30 ans, et Kenneth Ritchie, 37 ans, sont morts lors d'une collision frontale sur la route 138. À Sainte-Famille, sur l'île d'Orléans, un homme de 65 ans, Gérard Deblois, a perdu la vie quand le véhicule qu'il conduisait sur le chemin Mitau, a quitté la route, heurté un ponceau et capoté. Dans le quartier Limoilou, à Québec, une violente collision a coûté la vie à un jeune motocycliste de 20 ans vendredi soir. À Risborough, près de Lac-Mégantic, une femme de 39 ans, Carole Therrien, est morte vendredi soir quand après avoir raté une courbe sur la route 204, son véhicule a frappé un arbre. Happée par une automobile en début de soirée vendredi, à Victoriaville, une cycliste de 14 ans, Amélie Mailloux, a succombé à ses blessures tôt le lendemain. Vendredi à 19 h 10, Pierre Salvas, 30 ans, de Varrennes, est mort à la suite d'une fausse manœuvre au volant de son véhicule sur la route 30, à Contrecoeur.

Écrasement

■ Un avion de type Cessna s'est écrasé, hier après-midi, dans un boisé entourant la municipalité de Lac-à-la-Tortue, près de Grand-Mère, en Mauricie, blessant grièvement une des deux personnes qui prenaient place à bord de l'appareil. L'accident, qui serait apparemment dû à une fausse manœuvre, s'est produit vers 13 h 15, à proximité de la piste de l'aéroport local. Le pilote, un homme de 30 ans, est dans un état grave au centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie. Sa conjointe, âgée de 28 ans, n'a subi que des blessures sans gravité. Le couple, dont on ne connaît pas l'identité, est de la région de Montréal. Bien que l'on ignore pour l'instant si le pilote effectuait une manœuvre d'atterrissage ou de décollage, l'avion aurait piqué du nez subitement pour aller s'écraser en position verticale, dans un boisé.

Alerte générale à Saint-Henri

RAYMOND GERVAIS

Un incendie qui s'est déclaré vers 21 h 30 hier soir, dans des hangars situés à l'arrière d'édifices à logements dans la rue Delinelle, à l'intersection de la rue Sainte-Émilie, dans le quartier Saint-Henri, a forcé l'évacuation d'une centaine de personnes et nécessité une alerte générale.

Une dizaine d'édifices abritant une soixantaine de logis ont été évacués. Les pompiers et policiers ont éprouvé beaucoup de difficulté à procéder à l'évacuation de certains locataires, ces derniers ne voulant tout simplement pas laisser leurs biens derrière eux.

Quelque 125 pompiers ont été dépêchés sur les lieux afin de combattre l'élément destructeur et procéder aux évacuations. Les flammes se sont propagées rapidement et ont même sauté une ruelle pour s'attaquer à des logis situés devant le square Sir-George-Étienne-Cartier. Heureusement, les pompiers ont réussi à repousser les flammes et à sauver ces maisons. Sur la rue Delinelle, le feu s'est propagé aux résidences par les combles et a donné beaucoup de fil à retordre aux pompiers.

L'agent Ian Lafrenière, de la police de la CUM, a indiqué que policiers et pompiers se sont butés à l'hostilité de près d'un millier de personnes qui voulaient, coûte que



Les pompiers ont eu beaucoup de mal à lutter contre un incendie qui a jeté une centaine de personnes sur le pavé, hier soir dans le quartier Saint-Henri.

PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

coûte, voir l'incendie de près... De nombreux policiers ont dû être dépêchés en renfort afin de repousser la foule et de permettre aux pompiers de faire leur travail.

L'incendie, dont la cause est in-

connue pour le moment, a forcé Hydro-Québec à couper le courant à des milliers de résidences du secteur, Hydro n'arrivant pas à isoler le secteur incendié.

Même si La Presse n'a pu obtenir

de confirmation de la direction du service des incendies de Montréal, plusieurs tuyaux semblaient encore une fois couler hier soir, soit par des joints, soit à cause de perforations.

Camionneur séquestré

RAYMOND GERVAIS

Un camion-remorque chargé d'une cargaison de blocs d'aluminium évaluée à quelque 100 000 \$ a été dérobé jeudi matin à Montréal et son chauffeur séquestré durant deux jours et demi avant d'être relâché par ses ravisseurs.

Ce n'est que samedi soir vers 19 h 30, dans un motel de Saint-Jérôme, que le chauffeur a été libéré de ses liens après avoir frappé avec ses pieds dans le mur du motel afin d'attirer l'attention des voisins.

Toute cette histoire a commencée jeudi vers 8 h 30, au moment où le camionneur, qui était seul dans son véhicule, a été arraisonné par deux hommes qui sont montés à bord du camion au moment où le camionneur tournait à l'intersection Jean-Talon et Pie-IX. Un premier serait monté par la portière droite et un second par la portière gauche, forçant le camionneur à abandonner le volant.

D'après ce que le chauffeur a déclaré à la police, les malfaiteurs lui auraient mis une serviette sur la tête et l'aurait forcé à se coucher dans la

couchette du lourd camion. Le véhicule aurait alors roulé durant près d'une heure, avant que les bandits forcent le chauffeur à changer de voiture.

Toujours selon les déclarations du témoin, ce dernier aurait été séquestré durant deux jours dans une petite salle de toilette, possiblement dans un entrepôt de l'ouest de l'île. L'homme aurait été forcé de garder une serviette sur sa tête en tout temps, ce qui lui aurait empêché de voir quoi que ce soit. Les ravisseurs auraient toutefois nourri leur otage et ne lui auraient fait aucun mal.

Samedi, le camionneur a été amené par ses ravisseurs au motel Saint-Pierre, à Saint-Jérôme, où il a été ligoté et abandonné. Constatant qu'il était enfin seul, l'homme a frappé dans le mur pour attirer l'attention et une voisine s'est portée à son secours. Le camionneur a enfin pu communiquer avec la police.

C'est le deuxième camion-remorque chargé d'aluminium qui a été dérobé en autant de semaines. Le premier avait été volé à Bécancour dans une cour de transbordement.

Deux fois plus en Abitibi

CAMILLE BEAULIEU
collaboration spéciale

La DPJ se perd en conjectures! Deux fois plus de jeunes que la moyenne québécoise sont victimes d'agressions sexuelles en Abitibi-Témiscamingue, et les plaintes d'agressions sexuelles dans cette région en 1996-97, 184 signalements retenus, ont presque doublé comparativement aux années précédentes, sans qu'on puisse expliquer le phénomène par des facteurs économiques, sociaux, ou ponctuels comme une campagne accrue d'information auprès des jeunes ou du public.

Les victimes les plus fréquentes sont d'abord des fillettes de 9 à 12 ans, suivies des adolescentes. Fait remarquable, seulement quatre de 184 victimes sont des garçons.

La Direction de la protection de la jeunesse, qui a rendu ces don-

nées publiques en conférence de presse cette semaine à Rouyn-Noranda, ne peut avancer aucune explication satisfaisante expliquant une recrudescence aussi marquée des cas d'agressions sexuelles.

« Je n'ai pas pu faire une analyse exhaustive, reconnaît la directrice, Nicole Levasseur, expliquant pourquoi nous avons autant de signalements d'abus sexuels dans la région. Il faudrait prendre le temps de faire une analyse de cet ordre-là. Il n'y a pas une cause précise qui fait que cette année-là il y en a 184 au lieu de 130. »

Le faible nombre des signalements concernant des garçons ne permet pas non plus de présumer qu'ils ne connaissent pas ce problème, ajoute Mme Levasseur: « On est moins porté à faire des signalements et les garçons sont moins portés à en parler! »

Pour aider les joueurs compulsifs

Presse Canadienne
HULL

Un projet majeur pour venir en aide aux joueurs compulsifs des trois régions du Québec dotées d'un casino, préparé par deux psychologues de Hull, sera discuté cet après-midi au cabinet du ministre Jean Rochon.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux évaluera une demande de subvention de 2,2 millions devant mener à la mise en marché de la Fondation québécoise

d'aide aux joueurs compulsifs. L'apport financier du ministère de la Santé et des Services sociaux à un organisme d'aide aux joueurs compulsifs serait une première, alors que les demandes d'aide de « malades du jeu » ont triplé en Outaouais depuis l'ouverture du Casino de Hull.

Loto-Québec consacre 800 000 \$ par an au soulagement des joueurs compulsifs. La FQAJC souhaite plutôt aider les joueurs compulsifs et leurs proches par une psychothérapie conçue spécialement.

événement
mode

TOYOTA

AILES
LES AILES DE LA MODE

Un défilé automnal
unique à ne pas
manquer

Ce soir, au Carrefour Laval
à Laval à 19 h

rsvp (514) 682-4537 (poste #444)

le 6 octobre à 19 h au Mail Champlain à Brossard
rsvp (514) 672-4537 (poste #444)

Réservez maintenant!
Encore quelques places disponibles

Montréal métro

Le nouveau directeur général de la STCUM promet de s'attaquer aux contrôles financiers

En réponse aux faiblesses relevées par le vérificateur général

MARTIN PELCHAT

Le nouveau directeur général de la STCUM, Jacques Fortin, promet de s'attaquer aux faiblesses relevées par le vérificateur général dans les contrôles financiers de la société.

« Nous sommes une entreprise publique et il y a une éthique à avoir », dit en entrevue M. Fortin, qui place parmi ses priorités la rigueur et la mise en oeuvre d'un code de déontologie.

Sous l'administration de son prédécesseur, Trefflé Lacombe, la STCUM se définissait comme une entreprise publique certes, mais « à vocation commerciale ». Cela explique probablement, selon M. Fortin, certaines pratiques dénoncées par le vérificateur. En clair, une culture plus proche du secteur privé y régnait.

« Dans une entreprise comme la nôtre, il ne faut pas que tu mélanges les messages. Le message qu'on livre, c'est qu'on est une entreprise du secteur public avant tout. »

Le projet de commercialisation des stations de métro, dans lequel l'ancienne administration a mis 340 000 \$, est abandonné, bien que certaines actions ne nécessitant pas d'investissement demeurent possibles. « Si je suis une entreprise publique, je ne suis pas là pour prendre des risques », dit Jacques Fortin. Surtout pour un projet « en périphérie de ton mandat principal ».

Quant au problème du fractionnement des contrats, il n'est pas nouveau à la STCUM, reconnaît-il. « Tout le monde savait que c'était le truc. Les gens interprétaient les politiques. » Maintenant le DG dit veiller au grain. « Il n'y en a pas beaucoup de *splittage* de contrats. Un moment donné, j'arrête de signer. »

Structure trop lourde

Depuis son entrée en fonction, en mai, Jacques Fortin ne s'est pas seulement efforcé de ramener la société à sa mission première, le service. Il a du même coup amorcé une révision importante de sa trop lourde structure.

La STCUM constitue la huitième plus grande entreprise québécoise avec ses 7700 employés. Son bud-



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Jacques Fortin veut regrouper tout le monde autour d'objectifs communs.

get de 690 millions est toutefois en décroissance depuis plusieurs années et malgré les importants efforts de rationalisation ayant touché les opérations et le service, l'encadrement avait été épargné et avait même augmenté au tournant des années 90.

Cette époque est toutefois révolue selon M. Fortin. Même le « Groupe des 50 », qui désigne les directeurs de la société ne sera pas à l'abri de la cure que promet le DG d'ici la fin de l'année. « C'est clair qu'il va y avoir moins de directeurs. »

La STCUM emploie 637 gestion-

naires, des contremaîtres aux directeurs. Ces derniers gagnent jusqu'à 92 000 \$ par année. Les gestionnaires ont droit à des allocations variant de 100 à 175 \$ par mois pour des frais de fonction.

Cette vaste restructuration a été lancée sans tambour ni trompette, bien que depuis l'été, trois directeurs ont préféré quitter leur poste, dont André Haddad, le patron de la direction exécutive Planification, action commerciale et communication. Montréal du doigt par le vérificateur, la DEPAC est maintenant dissoute.

Le comité de direction est passé

de neuf à six membres et les « boîtes » ont toutes de nouveaux chefs. Chacun a le mandat d'alléger son secteur, le rendre plus efficace et moins coûteux. La société a aussi embauché temporairement un vice-président de la firme CGI, Gilbert Rehayem, qui reverra de fond en comble d'ici six mois le coûteux secteur de l'informatique. Jacques Fortin se privera de plus d'un chef de cabinet.

Mais cet économiste de 48 ans, ancien haut fonctionnaire provincial, arrivé à la STCUM en 1989 où il dirigeait depuis quatre ans la planification financière et le bud-

get, affirme qu'il ne s'est pas donné la mission unique de rationaliser. « Je veux donner à cette entreprise un nouvel élan », insiste-t-il.

L'ancienne structure, divisée en trois grandes unités opérationnelles (autobus, métro et entretien majeur), a parfois été pour lui et pour d'autres source de frustration. « Chaque unité avait sa vision. Même chose pour le style de gestion. » Et c'était sans compter les « jeux de pouvoirs ». Jacques Fortin veut regrouper tout le monde autour d'objectifs communs. « Pour une fois, arrête de le dire et le faire. »

Trefflé Lacombe reconnaît que des erreurs ont probablement été commises sous son règne

MARTIN PELCHAT

« Tu ne peux pas être le directeur général, avec tous les problèmes qui rentrent, et être en même temps le contrôleur. »

Ex-directeur général de la STCUM, Trefflé Lacombe reconnaît que des erreurs ont probablement été commises sous son règne. « Mais ce n'est pas ce que j'appellerais du laxisme, dit-il. Le conseil que j'ai donné à Jacques Fortin (son successeur), c'est qu'il va falloir que la direction des Finances dise qu'elle est le contrôleur. Moi, c'est ça qui a manqué. »

M. Lacombe, qui a accédé à la présidence de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) le 30 juin dernier, estime que le contexte qu'il a connu peut expliquer certains ratés. Il rappelle qu'il est passé en cinq ans de la houlette d'un conseil d'administration voué à la relance du transport en commun à un autre préoccupé surtout par la rationalisation. « Quand tu vires à 180 degrés et que tu pars de la relance à la rationalisation, c'est sûr que tu as des ratés », dit-il.

Après 30 ans dans les institutions publiques et parapubliques, M. Lacombe ne cache pas qu'il est adepte d'une gestion misant sur la confiance. Il cite l'ex-gérant des Dodgers de Los Angeles, Tommy Lasorda, pour qui diriger une équipe, c'est comme « tenir un oiseau dans sa main ». « Si tu le serres trop fort, il s'étoffe, et pas assez fort, il s'envole. J'ai essayé de gérer la STCUM avec une juste pression. »

À son arrivée en 1992, Trefflé Lacombe affirme n'en avoir pas moins corrigé plusieurs anomalies. Il a ainsi diminué le nombre de stationnements payés, alors réservés à tous les cadres supérieurs, et renoncé au chauffeur et à la voiture de fonction dont profitait son prédécesseur, Louise Roy.

Quant au fractionnement de contrats, qui court-circuite le processus d'appel d'offres, il s'agit selon lui d'une pratique commune à la plupart des institutions publiques.

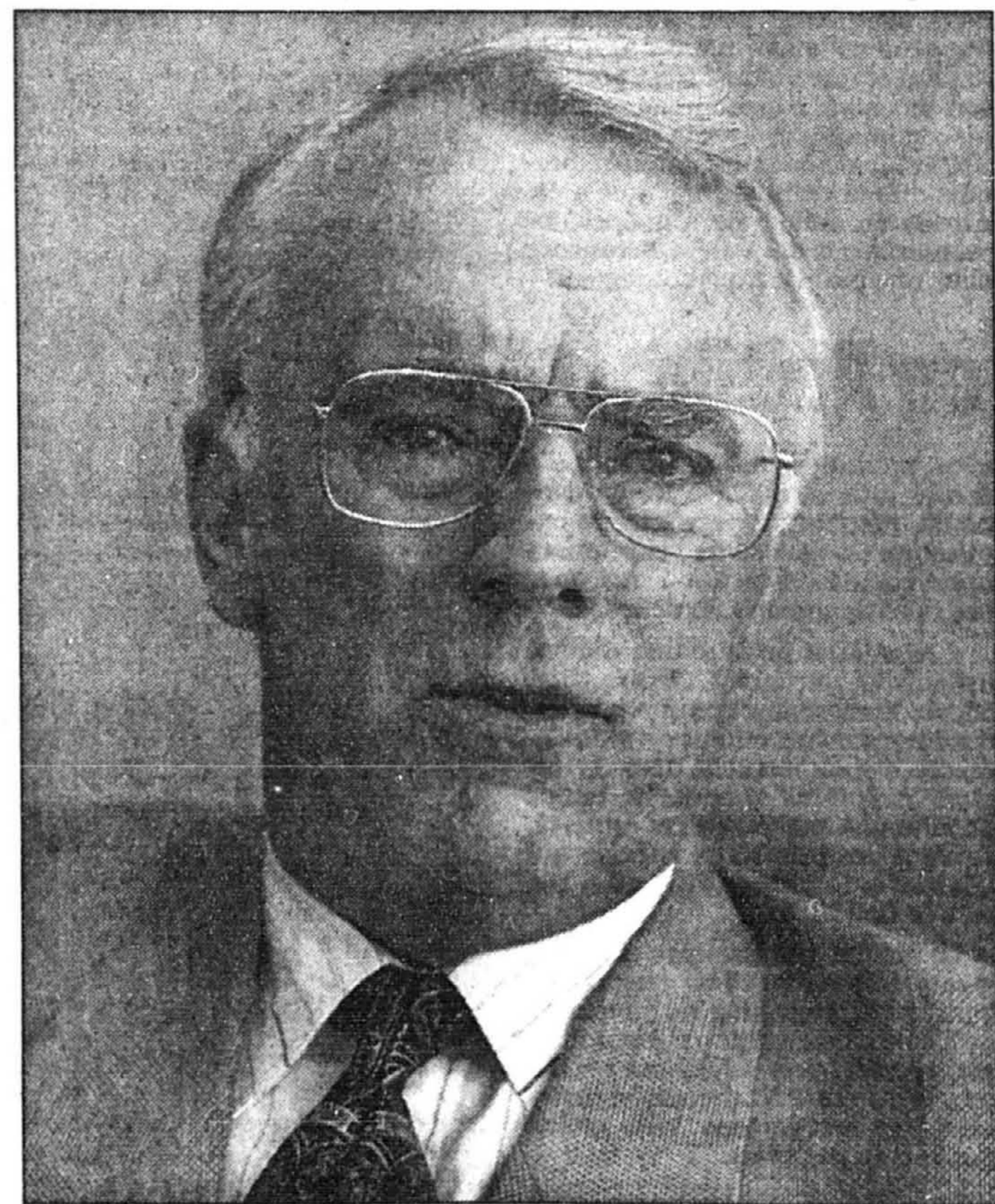


PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

L'ex-directeur général de la STCUM, Trefflé Lacombe, est satisfait de ce qu'il a accompli.

« C'était une pratique généralisée à la STCUM quand je suis arrivé. À mon départ, il y en avait beaucoup moins. Je suis certain que dans quatre ans, on va en trouver encore. »

Trefflé Lacombe défend encore le projet de commercialisation des stations de métro. Plutôt que procéder à des coupes, il préférerait chercher de nouveaux revenus. « J'ai rencontré une dizaine d'hommes d'affaires bien placés de Montréal. Des gens m'ont dit : vous êtes assis

sur une mine d'or. »

L'ex-DG soutient par ailleurs n'avoir appris qu'après son deuxième séjour au camp d'entraînement des Expos que ces voyages étaient en fait payés par la STCUM via un contrat publicitaire. Il insiste avoir pris ses jours de congé pour aller en Floride.

Conseil hostile

M. Lacombe avoue avoir vécu une situation beaucoup plus harmonieuse à la STCUM sous la pré-

sidence de Robert Perreault, cet ancien conseiller municipal montréalais aujourd'hui ministre d'État à la Métropole. « C'était un gars qui défendait le transport en commun et il y croyait, même si c'était pour mener à des batailles avec les maires. »

Embauché en 1992 par M. Perreault après avoir évolué dans la fonction publique fédérale, M. Lacombe se définit comme un spécialiste des relations de travail. Quand il a succédé à Louise Roy, la STCUM valisait d'ailleurs de conflit en conflit.

Le conseil d'administration lui avait de plus signifié des attentes : stopper la baisse continue de l'achalandage depuis 1986 et relancer le transport en commun. « En 1993, pour la première fois, on réussissait à le stabiliser. »

Mais le vent a tourné en 1994 quand le maire de Montréal-Nord, Yves Ryan, est devenu président du conseil d'administration. Selon M. Lacombe, M. Ryan a rapidement montré ses couleurs en lui exhibant de la correspondance qu'il avait échangée avec M. Perreault à propos des trains de banlieue. « Ça montrait à quel point ils étaient à couteaux tirés. »

« À compter de ce moment-là, tout ce que M. Perreault avait fait était contesté. Le plan de relance, selon M. Ryan, était une erreur monumentale. C'était de la rationalisation que ça prenait à son avis. Pas de l'expansion, pas du développement. »

En avril, les divergences sont apparues trop profondes aux deux parties. M. Lacombe a accepté de partir six mois avant la fin de son mandat. M. Ryan a par la suite déclaré publiquement que la gestion de M. Lacombe n'était pas assez serrée.

Malgré cette tournure, Trefflé Lacombe se montre satisfait de ce qu'il a accompli, notamment de la paix syndicale conclue jusqu'en l'an 2000 et du programme de réfection des stations originales du métro, pour lequel lui et Jacques Fortin ont obtenu 45 millions de Québec. « Il n'y a personne qui va m'enlever ça. »

Les cadres ont fait des dépenses non raisonnables

MARTIN PELCHAT

Le vérificateur de la STCUM invite la Société à faire le ménage dans les dépenses de ses cadres.

« Des sommes non raisonnables ont été payées à des fournisseurs ou remboursées à des gestionnaires pour des dépenses telles que frais de voyages, téléphones cellulaires, stationnement, repas, articles de bureau (comme l'achat de dix malles au coût de 23 à 164 \$) », note-t-il.

En examinant les voyages en Europe de certains cadres supérieurs, Robert Dion en est venu à la conclusion qu'un meilleur contrôle est nécessaire, de même que l'élimination des privilèges accordés aux directeurs exécutifs et l'approbation par le conseil de tous les voyages autres qu'au Québec ou en Ontario.

« Lors d'un voyage de sept jours en Europe dans le cadre du projet de commercialisation des stations de métro, un directeur a payé neuf nuits d'hôtel, au coût moyen de 320 \$ par nuit. Même s'il a séjourné là-dessus deux jours à Lisbonne, au Portugal, il a préféré payer les sept jours à Paris pour ne pas y perdre son tarif quotidien de 250 \$. Ce voyage a impliqué deux cadres supérieurs et coûté 9500 \$ et des dépenses de 318 \$ ont été réclamées pour les repas d'un conjoint. »

« Un chef de division a déboursé 297 \$ par jour durant quatre jours pour sa chambre d'hôtel pendant un séjour à Chicago. »

« Deux employés ont effectué un voyage à Toulon, en France, et payé leur billet d'avion 3870 \$ chacun. Les billets n'avaient été achetés que quatre jours avant leur départ. »

Le vérificateur invite aussi la STCUM à mieux surveiller l'utilisation de ses 175 téléphones cellulaires, qui lui coûtent 120 000 \$ par année. La facture d'un directeur de service comportait par exemple 35 % d'appels personnels. Deux directeurs possédaient pour leur part deux appareils chacun. D'autres n'utilisaient tout simplement pas les leurs. »

Rain Boy

Vous vous souvenez de *Rain Man*, ce film américain mettant en vedette Dustin Hoffman dans le rôle d'un autiste savant ?

En dépit de sa maladie, Dustin était aussi inoffensif qu'une mouche et plus sain d'esprit que l'ensemble de ses partenaires.

Évidemment c'était du cinéma. Autrement dit, un embellissement typiquement hollywoodien de la maladie mentale.

En réalité, *Rain Man* était affligé du syndrome d'Asperger, du nom du premier psychiatre européen qui a identifié la maladie, vers 1920.

Ceux qui en souffrent sont ce qu'on appelle des autistes légers. Légers parce qu'ils parlent, lisent, écrivent et fonctionnent à peu près normalement, pour autant que prendre le métro 12 fois d'affilée ou s'ouvrir le ventre pour voir ce qu'il y a dedans puisse être considéré comme une activité normale...

La principale caractéristique de ce désordre neuro-biologique est l'incapacité totale de ses victimes d'entrer en relation avec les autres.

Ce n'est pas une affaire de peur mais d'empathie. Les victimes du syndrome d'Asperger n'en ont pas. Ils ne savent pas se mettre dans la peau des autres. Ils ignorent qu'il y a autant d'humains que de besoins différents des leurs.

À l'hôpital Sainte-Justine, on raconte l'histoire de cet ado qui a écrit une lettre à une actrice américaine, convaincu qu'elle le visiterait dans la semaine. On avait beau lui répéter que l'actrice habitait loin et qu'elle était très occupée, ça ne rentrait pas dans sa petite tête. Dans son esprit, ce qu'il voulait, l'actrice le voulait aussi.

Sur les photos de famille, les pys avertis reconnaissent immédiatement *Rain Boy*, le petit frère de *Rain Man*. Il est en retrait des autres enfants, son regard est absent et il affiche l'air étrange d'un astre éteint dans un

système solaire inexistant.

À l'enfance, *Rain Boy* préfère de loin jouer avec un bout de ficelle qu'avec un être humain. À l'adolescence, *Rain Boy* ressemble à un chien savant. Son langage est pompeux et le timbre de sa voix est monocorde ou anormalement aigu. Il connaît un tas de choses inutiles, peut vous démonter un ordinateur en un éclair; mais si vous ne tirez pas un trait en le remerciant, il recommencera l'opération indéfiniment. Car *Rain Boy* est un obsessionnel. Il est une idée fixe ambulante. Une idée fixe qui à la moindre contrariété peut basculer dans la violence.

■ ■ ■

Pourquoi je vous raconte tout ça ? À cause d'un cas qui a valu à la directrice de la DPJ une accusation d'outrage au tribunal, la semaine dernière.

En dépit du feu vert d'un juge, la directrice de la DPJ a refusé à une mère de sortir son fils de Boscoville afin qu'il puisse poursuivre sa scolarisation.

Jeudi dernier, un deuxième juge a finalement donné raison à la directrice.

Dans les médias, et à CKAC en particulier, cette histoire n'est pas apparue comme la preuve que la DPJ n'était pas coupable, mais bien comme la triste défaite d'une maman qui voulait le bien de son enfant. Une maman courageuse, piégée par un système inhumain.

En tant que mère j'ai bien failli acheter cette histoire. Après tout, je n'aimerais pas que la DPJ se mêle de l'éducation de mon jeton.



Nathalie PETROWSKI

Oui, j'aurais pu acheter cette histoire si je n'avais pas parlé à des experts en réadaptation, en protection et en psychiatrie adolescente. Tous étaient au courant de l'histoire. Tous partageaient la même interprétation.

Selon eux, *Fiston* est peut-être charmant mais il est néanmoins atteint du syndrome d'Asperger. Ses réactions sont imprévisibles et nécessitent un cadre thérapeutique précis pour éviter le pire.

Quant à sa brave mère, sa mémoire lui joue des tours. Elle oublie régulièrement que *Fiston* lui a sauté dessus et que le coup de couteau qu'il lui a asséné n'est pas un geste isolé mais le point culminant d'une série de voies de faits.

Bref, ce n'est pas un hasard si *Rain Boy* s'est retrouvé à Boscoville avec une ordonnance incriminante de jeune contrevenant.

En raison de ses 15 ans et du chaos de sa puberté, *Rain Boy* présente pour les experts des signes indéniables de danger qu'une école normale ne saurait endiguer.

Et pourtant, nous nous retrouvons dans une situation absurde où le déni d'une mère pèse plus lourd que le diagnostic des experts. Où la justice incapable d'y voir clair s'enlise dans les procédures coûteuses. Où la volonté de normalisation de la société est si forte qu'elle occulte la maladie d'un enfant.

Nous nous retrouvons en fait dans une société qui s'entête à croire que tous les enfants sont sains d'esprit. Et qu'aucun n'a besoin du secours de l'institutionnalisation.

Aujourd'hui, un juge doit à nouveau se pencher sur le cas de *Rain Boy*. Il doit décider s'il est apte à retourner à l'école comme tous les garçons de son âge.

Si jamais le juge a vu le film avec Dustin Hoffman, j'espère qu'il a compris que *Rain Man* cachait bien son jeu.

TREMBLAY 3, CASCADES 3 — Qu'est-ce qui est culturel et qu'est-ce qui ne l'est pas ? Voilà la question sur laquelle tout un peuple s'est penché, ce week-end, à l'occasion des premières Journées de la culture.

Jamais la culture d'ici n'a été autant interrogée et auscultée. Jamais elle n'a subi un aussi puissant déluge de définitions.

À la radio, un type a livré un ardent manifeste, décrétant que la culture est une fourchette et qu'il n'y a plus de distinctions entre cette fourchette et, disons, une pièce de Michel Tremblay.

À bas les barrières élitistes ! Tout est culturel. Tout est dans *toutte*. Nous sommes *touttes au boutte* ! Yeah !

Je veux bien qu'une fourchette soit culturelle, même une *Merçon stainless steel* faite en Corée. L'ennui, c'est qu'en acceptant cette logique, on doit fatalement la poursuivre. Après la fourchette, la soupe à l'alphabet. Et après la soupe, le papier hygiénique, à plus forte raison le *Cascades made in Québec*. C'est ainsi qu'au bout de trois jours de dérive culturelle, on arrive à un match nul, voire à une égale densité culturelle entre le papier cul et les pièces de Tremblay. Déprimant, non ?

J'ignore ce que Tremblay en pense, mais à sa place, je changerais de culture et de nom.

Deux voitures irrésistibles. Un prix exceptionnel.



Mystique GS 98

GRUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS
320A (MYSTIQUE), 330A (CONTOUR):

- Climatiseur
- Radio AM/FM stéréo/cassettes

DE SÉRIE:

- Moteur Zetec 2 L DOHC, 4 cyl., 16 soupapes
- Transmission manuelle 5 vitesses à surmultipliée
- Sacs gonflables
- Télécommande d'ouverture du coffre
- Banquette arrière à dossier divisé et repliable 60/40 (Mystique)



Contour GL 98

239\$

par mois

TRANSPORT INCLUS. AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS.
Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus.
Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

CHOISISSEZ LE PAIEMENT QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

| CONTOUR GL 98 OU MYSTIQUE GS 98 | |
|--|--------------------------------|
| MISE DE FONDS ou échange équivalent | MENSUALITÉ location 24 mois |
| 2 495\$ | 239\$ |
| 1 495\$ | 289\$ |

LOCATION SANS COMPTANT DISPONIBLE

Offre d'une durée limitée

PROGRAMME POUR DIPLOMÉS: Obtenez un rabais supplémentaire de 750 \$. Voyez votre concessionnaire pour les détails.



Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury



Photos à titre indicatif.

Des retraités habitués de la Floride poursuivent Québec

CHARLES GRANDMONT

Deux retraités habitués au soleil de la Floride poursuivent le gouvernement du Québec en justice, parce que ce dernier a réduit les frais d'hospitalisation que les retraités peuvent se faire rembourser quand ils sont à l'extérieur du pays.

La requête pour jugement déclaratoire devrait être tranchée sous peu par la juge Ginette Piché, de la Cour supérieure du Québec, qui a entendu les derniers arguments des parties mardi dernier.

Appuyés par l'Association canadienne des Snowbirds, qui assume leurs frais juridiques, Raymond Couët et Dean Ladd soutiennent que les dispositions du régime d'assurance-maladie entrées en vigueur le 1^{er} septembre 1996 contraignent à la Charta québécoise des droits et libertés.

Depuis cette date, le ministère de la Santé ne rembourse plus que 100 \$ par jour pour les frais d'hospitalisation encourus à l'extérieur du Canada, comparativement à 509 \$ par jour auparavant.

Ce qui dérange les plaignants, c'est que cette mesure ne touche pas les étudiants qui suivent des cours à l'étranger, ni les fonctionnaires, les employés d'organismes à but non lucratif en service à l'étranger et leur famille, qui continuent de pouvoir réclamer 509 \$ par jour s'ils sont hospitalisés.

« Les nouvelles dispositions sont basées sur la discrimination puisqu'elles établissent des distinctions entre différentes catégories de personnes, a affirmé hier M. Couët.

« On ne demande pas que le gouvernement paie tous les frais aux États-Unis, soit environ 2400 \$ par jour, mais seulement la même chose qu'ici », a précisé le retraité de 72 ans.

L'entrée en vigueur de la nouvelle disposition a fait grimper les primes d'assurances des retraités, qui doivent maintenant déboursier au moins 600 \$ contre 300 \$ auparavant, a-t-il indiqué.

La moyenne d'âge des membres de l'association des Snowbirds, qui compte 6500 membres au Québec, est de 64 ans; leur revenu moyen est de 19 000 \$ par an.

« Les gens disent que si on a les moyens d'aller en Floride, on a les moyens de s'assurer; mais il y a beaucoup de gens pas riches qui vont en Floride parce que leur santé ne leur permet pas de rester ici », a-t-il fait valoir.

Lui-même souffre de problèmes respiratoires qui l'amèneraient inévitablement à l'hôpital l'hiver s'il restait ici. Cela coûterait plus cher à l'État, dit-il.

L'association des Snowbirds avait intenté une poursuite similaire en Ontario, où le premier ministre Mike Harris lui a donné raison, il y a deux ans.

Contre une usine d'eau à St-Placide

RAYMOND GERVAIS

Même si ce n'est que ce soir que les citoyens de Saint-Placide seront invités à participer à une soirée d'information portant sur le projet de la compagnie Labrador d'implanter une usine de captage et d'embouteillage d'eau, des citoyens et des agriculteurs de la petite municipalité se sont déjà mobilisés pour lutter féroce contre le projet.

Un comité, Coalition Eau-Secours de Saint-Placide, a même été formé par une agricultrice du rang Saint-Vincent, Lise Beauchamp, pour s'opposer au projet.

Durant le week-end, une pétition contre le projet a circulé dans le village et déjà, de nombreux citoyens l'ont signée.

C'est mercredi dernier que les citoyens ont appris la nouvelle, lorsque la municipalité a fait parvenir une circulaire à ses citoyens, les invitant à une rencontre d'information pour aujourd'hui.

Selon la Coalition, les résidents connaissent déjà les résultats de ce que peut faire le captage d'eau dans la nappe phréatique. Les puits Foucault, à Saint-André, et Naya, à Mirabel, sont respectivement à un et à 12 km de Saint-Placide. Ensemble, ces deux puits de captage d'eau de source permettent à leur propriétaire de soutirer 3 500 000 litres d'eau par jour.

Mme Beauchamp a expliqué hier que sa ferme est située à trois kilomètres du puits Foucault et qu'elle sait exactement quand il fonctionne: « Mon eau devient sulfureuse et de moins bonne qualité. On imagine ce que pourrait faire un troisième puits dans la région. »

Aquatera est une filiale de la multinationale Danone, seconde compagnie en importance au monde dans l'embouteillage d'eau.



Place Ville-Marie

Les Halles de la Gare

Métro Place des Arts

Place des Arts

Photos :
Armand
Trottier,
La Presse

Route 50 : le BAPE du côté des agriculteurs

On ne peut se permettre d'abandonner ce projet, proteste le maire de Gatineau

MARIE-CLAUDE GIRARD

Les agriculteurs de l'Outaouais ont gagné la première manche dans un nouvel épisode de la saga de l'autoroute 50 : ils ont vaincu le BAPE que le prolongement de l'autoroute, tel qu'envisagé par le ministère des Transports, est totalement injustifié, contrairement à ce que soutiennent presque unanimement les élus municipaux et provinciaux qui y voient un outil vital au développement économique de la région.

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a rendu public vendredi son rapport sur le projet de construction de l'autoroute 50 entre Lachute et Masson, un projet de 400 millions dont les origines remontent au début des années 70. Ses conclusions ont suscité de vives protestations parmi les élus de la région.

« C'est une aberration. On ne peut pas se permettre que le BAPE vienne annuler un projet qu'on re-

vendique depuis 40 ans, affirme Guy Lacroix, maire de Gatineau, réclamant rien de moins que l'abolition du bureau. Le ministère de l'Environnement a pris une telle ampleur qu'on ne peut plus gérer nos villes. Il nous dicte quoi faire dans nos régions. »

La commission d'enquête, formée de Johanne Gélinas et John Haemmerli, a donné raison à la Fédération des producteurs agricoles de l'Outaouais-Laurentides. Celle-ci soutenait qu'à court terme, les problèmes de transport pourraient être réglés à un moindre coût en réaménageant la route 148, qui traverse les villages plus au sud, épargnant ainsi des terres parmi les plus riches au Québec.

« Le MTQ défend un projet qui ne répond plus à ses propres orientations. D'ailleurs, plusieurs documents du MTQ permettent, à eux seuls, de justifier une révision du tracé, voire même de rejeter le projet de l'autoroute 50 », lit-on dans le rapport.

Le BAPE suggère aux élus de réviser le projet dans une perspective de développement durable, en tenant compte du nouveau contexte environnemental, économique, et social ainsi que des opinions exprimées par le public. Une décision rapide s'impose, prévient-on, soulignant que le discours actuel alimente la confusion quant à l'avenir du projet.

Maire d'Aylmer et président de la Communauté urbaine de l'Outaouais, Marc Croteau est « déçu mais pas surpris » : « On pouvait sentir dès le début que la commission était en faveur de l'UPA », dit-il.

La création d'une route rapide demeure une priorité pour M. Croteau et ses homologues des municipalités outaouaises. Il espère que Sylvain Simard, le ministre responsable de l'Outaouais, saura défendre leur point de vue au conseil des ministres. Un comité d'élus de l'Outaouais dirigé par le député libéral Norman MacMillan demandera au gouvernement de ne pas tenir compte des recommandations du BAPE.

Pour les partisans du projet, l'amélioration de la route 148 par des voies de déviation est une option inacceptable.

« Lorsque des camions partent de Montréal pour se rendre chez nous, ils passent du côté ontarien parce que ça va plus vite. Ensuite, ils doivent traverser le centre-ville d'Ottawa, puis le centre-ville de Hull », explique le maire de Aylmer.

La commission d'enquête estime toutefois que le prolongement de la 50 ne créerait pas un lien plus rapide entre Hull et Montréal. De plus, elle considère que le point de saturation de la route 148 ne sera pas atteint avant plusieurs décennies.

À lui seul, l'impact sur l'agricul-

ture justifie l'abandon du projet, estiment les commissaires. Ceux-ci jugent également que les conditions d'expropriation sont inacceptables.

À l'origine, on justifiait le tracé de l'autoroute par le besoin de desservir l'aéroport de Mirabel.

« Avec le transfert des vols internationaux vers Dorval, le projet se justifie d'autant moins », note Marc Cavalier, ex-président de la Fédération UPA Outaouais-Laurentides.

À long terme, la nécessité d'un nouveau lien routier se fera sentir. M. Cavalier estime que l'autoroute devrait passer alors par le nord, épargnant les terres les plus riches, une solution que rejettent les partisans de la 50.

Le ministre des Transport, Jacques Brassard, n'a pas encore pris connaissance du rapport, a indiqué hier son attachée de presse, Louise Accolas.

Le ministre de l'Environnement et de la Faune en dispose depuis le 1^{er} août. Une analyse environnementale est en cours, explique-t-on au bureau du ministre Paul Bégin. Ce n'est qu'après la réception des deux rapports que le ministre de l'Environnement formulera une recommandation au conseil des ministres. Les résultats ne seront pas connus avant novembre.

Montréal métro

Les 27 maires de la banlieue de Montréal envoient paître le gouvernement québécois

Plus de 3000 personnes assistent à leur « rallye du NON », à Verdun

CHARLES GRANDMONT

Ils espéraient attirer 6000 personnes, il en est venu un peu plus de la moitié, mais les 27 maires de la banlieue de l'île de Montréal ont tout de même crié mission accomplie au terme de leur « rallye du NON », hier après-midi à l'Auditorium de Verdun.

Devant une foule relativement âgée mais très bruyante, les édiles de la Conférence des maires de la banlieue de Montréal (CMBM) ne se sont pas gênés pour envoyer paître le gouvernement québécois et la facture de 70 millions qui leur est destinée.

Dénonçant un exercice de « taxation sur fausse représentation », le maire de Westmount et président de la CMBM, Peter Trent, a pris à parti le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, qui refuse d'accueillir la CMBM à la table de négociations sur le partage de la facture de 500 millions.

« M. Trudel a organisé une table de négociations et sur dix maires membres de cette table, cinq sont des maires de villes qui ont une population de moins de 1000 habitants. Il n'y a personne autour de cette table qui vient de l'île de Montréal », a-t-il souligné.

Les 27 maires de la conférence, qui représentent 770 000 citoyens, ont rompu avec l'Union des municipalités du Québec cet été après que celle-ci ait réclamé un partage égal de la facture entre les municipalités.

Selon les propositions de juin dernier, les municipalités de la CMBM écopaient d'une facture équivalente à environ 3,5 % de



Plus de 3000 personnes ont répondu à l'appel des maires de la banlieue de l'île de Montréal et ont crié très fort NON à la facture de 500 millions que veut envoyer Québec aux municipalités.

leur budget en 1998, alors qu'en vertu des propositions négociées en leur absence à Québec, cette part a grimpé à 4,5 % pour 1998 et à 6 % pour les années subséquentes.

Ce changement de donne change complètement la situation de la

CMBM, qui voit sa facture passer de 47 millions à 70 millions, tandis que 90 % des municipalités bénéficient d'une réduction de leur effort financier. « C'est la tyrannie de la ruralité », a dit M. Trent.

Selon les maires de la CMBM,

Québec ne leur laisse pas d'autre choix que de hausser les taxes pour absorber la facture puisque le gouvernement ne leur donne pas les moyens de réduire leurs coûts de main d'oeuvre.

« C'est une façon lâche de nous

pelletier des taxes et de faire de nous des boucs émissaires », a lancé M. Trent.

« Nous sommes devenus des agents de perception du gouvernement et je me demande si c'est encore utile un maire, si le gouvernement décide tout à notre place », a renchéri le maire de Montréal-Nord, Yves Ryan, qui était très en verve hier.

Après deux heures de discours souvent enflammés, les maires ont enjoint leurs citoyens à monter aux barricades à leur côté pour la suite de leur campagne du NON, qui a débuté cette semaine par une campagne d'affichage. « C'est un rendez-vous historique », a déclaré le maire de Verdun et vice-président de la CMBM, Georges Bossé, en soulignant que les maires des banlieues avaient plutôt l'habitude de faire cavalier seul.

Une manifestation sur la colline parlementaire à Québec est envisagée, mais ce n'est pas avant demain que la CMBM fera connaître les détails de son programme de protestations.

Les maires n'ont toutefois pas réussi à convaincre tout le monde de la suivre. A leur arrivée à l'Auditorium de Verdun, ils ont en effet été accueillis par une contre-manifestation d'environ 200 propriétaires de la région de Montréal venus les rappeler à l'ordre.

« On est un peu avec les maires parce qu'on ne veut pas du 500 millions, mais on ne veut pas qu'ils montent les taxes en s'en lavant les mains. Il faut qu'ils fassent leur part en réduisant leurs dépenses et en arrêtant le gaspillage », a lancé le militant anti-taxes Peter Sergakis.



Entre 18 000 et 20 000 personnes ont répondu à l'appel de la Fondation Farha hier après-midi, pour la cinquième marche pour la lutte contre le sida dans les rues de Montréal.

« Ça marche » contre le sida

MARIE-CLAUDE GIRARD

S'ils étaient moins nombreux que l'année dernière, les participants à la cinquième marche de la Fondation Farha pour la lutte contre le sida, ont amassé hier plus de 601 000 \$, dépassant les dons reçus à la même heure en 1996.

À la faveur d'une belle journée ensoleillée, entre 18 000 et 20 000 personnes se sont données rendez-vous au parc Lafontaine, lieu de départ de la marche de 6,4 km, qui les a menées jusqu'à l'avenue McGill College, en passant par le boulevard Maisonneuve et la rue Sainte-Catherine.

Les fonds recueillis lors du marcheton viennent en aide à 52 organismes québécois, dont un bon nombre de groupes prodiguant de l'aide directe aux personnes atteintes du VIH. Plus de 600 000 \$ ont financé l'année dernière des services d'hébergement, de soins à domicile, de dépannage pour l'achat de médicaments, de soutien aux mourants. Une partie des fonds a servi au transport des malades et aux soins aux enfants de même qu'à des activités de prévention.

Ironiquement, les organisateurs de Ça marche rappellent que s'ils suscitent beaucoup d'espoir, les nouveaux cocktails de médicaments contre le sida ne

« marchent » pas chez toutes les personnes atteintes et ne guérissent pas de la maladie.

La collecte de fond a eu lieu simultanément dans une soixantaine de villes canadiennes mais c'est à Montréal que les participants étaient les plus nombreux. Il est vrai que le Québec est particulièrement touché par le fléau. La province compte la moitié des cas de sida recensés chez des femmes et des enfants au Canada, selon des chiffres du Laboratoire de lutte contre la maladie de Santé Canada.

La Fondation Farha avance que le sida est la première cause de mortalité chez les hommes de 20 à 49 ans du Montréal métropolitain, la première cause de décès chez les femmes de 20 à 49 ans du centre-ville.

Animée par Claude Rajotte et John Moore, la marche a pris fin en après-midi par un spectacle auquel ont pris part une vingtaine d'artistes dont Daniel Bélanger, Marie-Denise Pelletier, Sylvie Tremblay, Lulu Hughes, Louise Marleau et Dorothee Berryman.

Nouveauté cette année : les marcheurs étant souvent accompagnés de leurs chiens, les organisateurs ont installé au parc Lafontaine une tente spéciale à l'intention des toutous.



159\$*
LOCATION (sur 24 mois)
Incluant entretien sans frais

OU

3,9%
FINANCEMENT**

Financement illimité à l'achat, jusqu'à 48 mois.

STOP!

LA GRANDE LIQUIDATION D'INVENTAIRE SE TERMINE LE 30 SEPTEMBRE... GO!



239\$*
LOCATION (sur 24 mois)
Incluant entretien sans frais

626 DX





159\$*
LOCATION (sur 24 mois)
Incluant entretien sans frais

B2300 4X2 DX

Les concessionnaires Mazda du Québec



EMPORTE-MOI

Visitez notre site internet : www.mazda.ca

**L'offre de financement s'applique pour un terme allant jusqu'à 48 mois à tous les modèles 1997 neufs de Protegé, de 626 et de camionnettes en stock, pour un temps limité seulement. Sur approbation de crédit de Mazda Crédit Canada inc. *Offre de location personnelle Mazda. Offre valable sur toute location au détail seulement base sur 24 mois. Comptant initial ou échéance équivalent. Le paiement du premier mois et le dépôt de sécurité sont dus au moment de la transaction. Protegé SE (modèle D4XJ57AA10) avec comptant initial de 1 950 \$ et dépôt de sécurité de 200 \$ 626 DX (modèle F4D557AA00) avec comptant initial de 1 800 \$ et dépôt de sécurité de 200 \$. Frais de transport (île préparatoire avant livraison de 795 \$, B2300 4X2 DX (modèle XBB457AD00) avec comptant initial de 1 900 \$ et dépôt de sécurité de 200 \$. Frais de transport et de préparation avant livraison de 1 035 \$. Immatriculation assurances et taxes en sus. Maximum de 20 000 km par an. Frais de 8¢ le kilomètre additionnel. Certaines conditions s'appliquent. Renseignez-vous auprès des concessionnaires participants. Les véhicules en stock peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Certaines restrictions s'appliquent à l'offre d'entretien. Renseignez-vous au préalable chez votre concessionnaire participant.

Il y a 35 ans, Alouette 1 plaçait le Canada dans le club spatial

OLIVIER-LOUIS ROBERT
collaboration spéciale

Il est 2 h 06 à Montréal aux petites heures de ce samedi matin du 29 septembre 1962 lorsque le satellite canadien *Alouette 1*, lancé une demi-heure plus tôt de la base de Vandenberg, en Californie, se sépare de sa fusée porteuse *Thor-Agena B* pour se placer avec précision sur son orbite circulaire, inclinée à 80 degrés par rapport au plan de l'équateur, à 1000 km d'altitude. C'est à cet instant précis que le Canada effectue son entrée officielle dans le club des nations spatiales, aux côtés de l'Union soviétique et des États-Unis.

Dans les minutes qui suivent, une commande est transmise pour déployer sur une centaine de mètres une très longue antenne qui équipe la sonde ionosphérique, le principal instrument scientifique du satellite.

Transportons-nous 35 ans plus tard, au dimanche matin 6 juillet 1997. La sonde *Pathfinder* s'est posée deux jours plus tôt sur le sol de la planète rouge. Et maintenant, le petit robot *Sojourner* s'élance gaillardement à la rencontre des rochers qui ont pour nom Barnacle Bill ou Yogi. Mais auparavant, il a bien fallu qu'il descende du pétale de *Pathfinder* où il était arrimé. Pour ce faire, ses roues se sont engagées

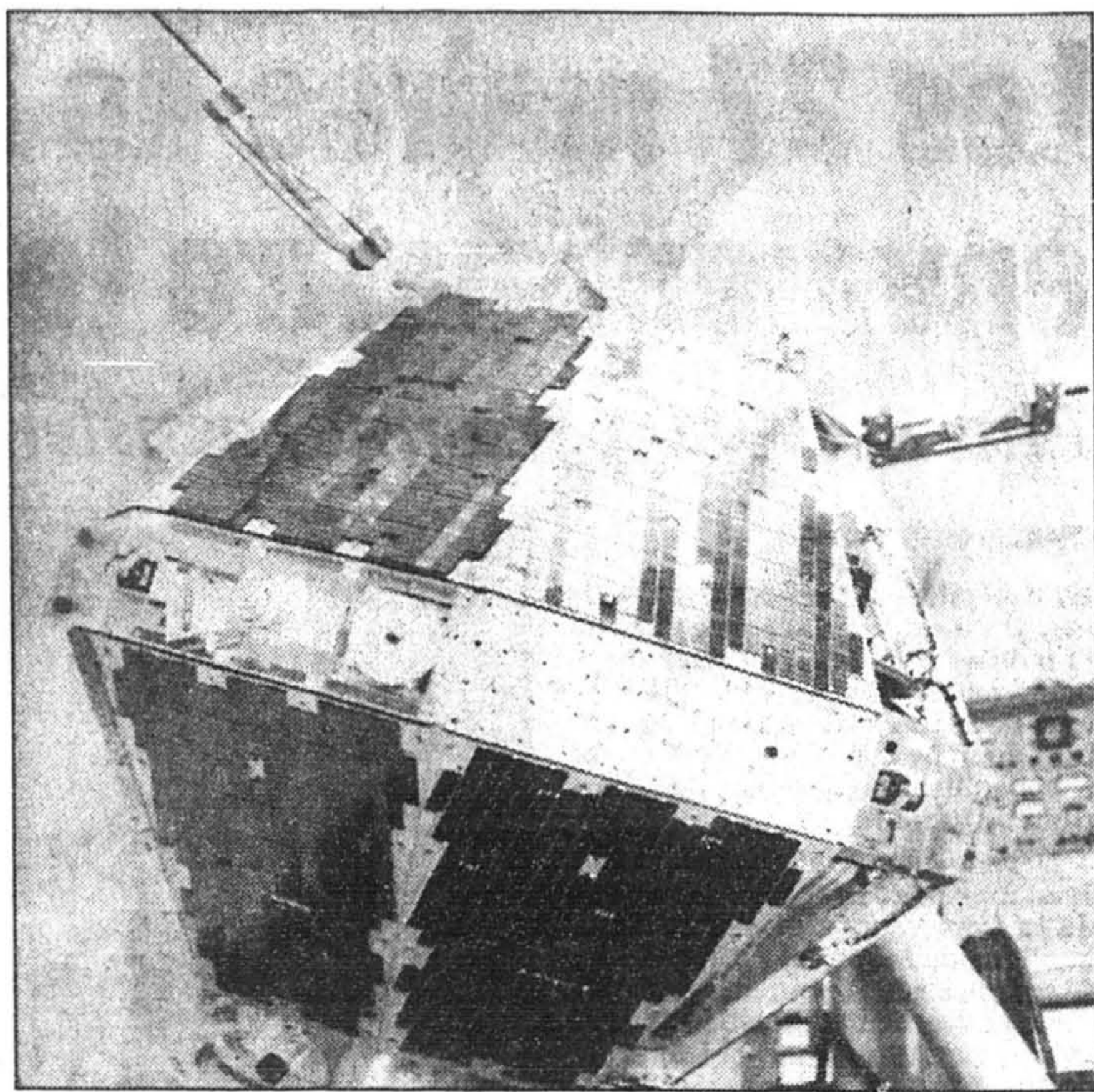
sur une des deux rampes qui avaient été déroulées de part et d'autre du pétale.

Il y a un lien entre ces deux événements : le mécanisme de déploiement de l'antenne d'*Alouette* et celui des rampes de descente du *Sojourner*. La technologie à la base de leur fonctionnement a été conçue vers la fin des années 50 par George Klein, d'Ottawa. Ce prolifique inventeur avait développé une méthode pour enrouler un tube d'acier de manière à pouvoir le déployer ensuite, en lui redonnant sa forme tubulaire.

Au cours des années 60, cette technologie, appelée STEM (Storable Tubular Extendible Mecha-

nism) a été utilisée par la division de recherche de la compagnie aéronautique De Havilland (cette division, vendue en 1967, est à l'origine de la compagnie Spar Aérospatiale) pour déployer les antennes de communications des vaisseaux spatiaux habités américains *Mercury*, *Gemini* et *Apollo*. « Ce mécanisme est certainement un bon exemple de la longévité de la technologie spatiale canadienne », confie Jim Conlan, le président de la société californienne Astro Aerospace Corporation. Filiale de Spar depuis 1972, c'est Astro qui a construit les rampes de descente du *Sojourner* en exploitant la technologie canadienne du STEM, qui se retrouve également dans le mécanisme de déploiement des panneaux solaires du télescope spatial *Hubble*.

Alouette 1 est essentiellement l'oeuvre de John Herbert Chapman, un scientifique du Centre de recherches sur les télécommunications de la Défense, qui, depuis le lancement de *Sputnik* en octobre 1957, s'était penché sur les avantages pratiques que procureraient à notre pays la mise en orbite d'un satellite pour l'étude de l'ionosphère. Le siège de l'Agence spatiale canadienne à Saint-Hubert porte le nom de ce grand visionnaire, père du programme spatial canadien.



PHOTOTHÈQUE La Presse
Alouette 1, premier satellite canadien à avoir été mis en orbite de la Terre.

À St-Blaise, un nouveau maire remplace le policier Delisle

RAYMOND GERVAIS

Les citoyens de Saint-Blaise, en Montérégie, se sont donné un nouveau maire, hier, en la personne de Gérard Bisailon. Il remplace Gaé-

tan Delisle, qui a dû quitter le conseil municipal afin de pouvoir réintégrer son poste à la Gendarmerie royale du Canada.

M. Bisailon l'a emporté avec

une confortable majorité sur Robert Leduc, Michel Fallon et Bobby Gilbert.

L'ancien maire Delisle a été réélu jeudi à la tête de l'Association des membres de la police montée du Québec, recevant un appui de 78 % des membres qui se sont prévalus de leur droit de vote.

Rejoint hier à son domicile, le sergent d'état-major Delisle a indiqué qu'il était très heureux de sa réélection à la tête de l'association policière et de la confiance que lui témoignaient ses collègues.

Lors d'un vote secret qui s'est tenu jeudi, les membres de la police fédérale ont donné un support inconditionnel à leur confrère qui, après une longue bataille juridique, a finalement été exonéré après avoir fait l'objet de nombreuses contestations de la part de la direction du corps policier.

En novembre 1995, le sergent d'état-major Delisle avait été élu à la mairie de Saint-Blaise et la GRC l'avait suspendu sans solde. En mai dernier, M. Delisle a finalement été réintégré et la GRC a accepté de lui

verser son salaire rétroactivement ainsi que ses indemnités. Toutefois, M. Delisle avait été assigné au poste de pilote d'hélicoptère, même s'il ne possédait pas de brevet de pilote, ni aucune expérience dans le domaine de la surveillance aérienne.

M. Delisle entend s'attaquer au dossier Eigenwald, cet inspecteur de la GRC impliqué dans l'affaire du Airbus, au gel des salaires en vigueur depuis cinq ans, ainsi qu'au droit à la négociation collective.

POSSÉDEZ UNE VOITURE NEUVE À TOUS LES 2 ANS

TOUJOURS LES MEILLEURS PRIX GARANTIS!

PROTÉGÉ SE 1997

- Moteur 4 cyl. à injection
- Radio AM/FM stéréo, cassettes
- Volant inclinable
- 2 miroirs

159\$* PAR MOIS

626 LX 1997

- Boîte automatique
- Véhicule tout équipé
- Groupe électrique

279\$* PAR MOIS

* T.T.P. EN SUS. COMPTANT: PROTÉGÉ: 1960 \$; 626, 1800 \$. SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT.

NOUS PAYONS PLUS POUR VOTRE ÉCHANGE

Querin MAZDA

1530, boul. Chomedey, Laval
688-4787
Montréal 836-7272

73 580 sacs de nourriture donnés

112 000 repas servis

La Société de Saint-Vincent-de-Paul
(514) 526-5937

La Société de Saint-Vincent-de-Paul
(514) 526-5937

Jusqu'au 18 octobre

L'ÉVÉNEMENT CUIR

Vous avez juste quelques jours pour profiter de prix exceptionnels sur tous les salons cuir Roche Bobois. Nos canapés vous en feront voir de toutes les couleurs, de tous les styles, de toutes les matières, cuir, nubuck. Offrez-vous le canapé de vos rêves, les prix sont vraiment irrésistibles!

20% Sur les collections cuir

ROCHE BOBOIS PARIS

Montréal 1425, boul. René-Lévesque Ouest (angle rue Bishop) H3G 1T7
Tél.: (514) 871-9070

PARIS • LONDRES • BRUXELLES • GENÈVE • ATHÈNES • BARCELONE • ROTTERDAM • MEXICO CITY • BUENOS AIRES • TOKYO • SÉOUL • HONG KONG

Pour ceux qui ont le cœur à l'ouvrage!

Forfait réunion A partir de **60\$** par personne en occ. double

- Hébergement
- Salon de réunion
- Un*, deux ou trois repas
- 2 services de café
- Équipement audio-visuel de base
- Stationnement intérieur
- Frais de service

Au des Laurentides

HÔTEL

Manoir Saint-Sauveur

1 800 361-0505
www.qbec.qtlc.net/main/mss.html

CENTRE DOLLARD-CORMIER
Alternatives Domrémy-Montréal-Préfontaine

SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

Le président du conseil d'administration, monsieur Jacques Nadeau, et le directeur général, monsieur Pierre Lamarche, ont le plaisir d'inviter la population de la région de Montréal à une séance publique d'information.

DATE: Le 14 octobre 1997
HEURE: 19 h
ENDROIT: Le Centre Dollard-Cormier
950, rue de Louvain Est
Montréal (Québec) H2M 2E8

Les dons d'organes sauvent... des VIES!

Montréal: (514) 286-1414
Québec: (418) 845-4110

QUÉBEC-TRANSPLANT

loto-québec

649

Tirage du 97-09-27

| GAGNANTS | LOTS |
|-------------|-----------------|
| 6/6 0 | 2 341 431,70 \$ |
| 5/6+ 8 | 87 803,70 \$ |
| 5/6 301 | 1 866,90 \$ |
| 4/6 14 806 | 72,70 \$ |
| 3/6 280 618 | 10 \$ |

Numéro complémentaire: 5
Ventes totales: 16 642 319 \$
Prochain gros lot (appr.): 5 000 000 \$

Banco Tirage du 97-09-28
1 4 9 18 22
25 29 30 31 33
38 41 42 47 52
59 62 63 67 68

Extra Tirage du 97-09-27
NUMÉRO: 141698

Extra Tirage du 97-09-28
3 4
770 2960
NUMÉRO: 508715

TVA: le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Conseil de quartier de Côte-des-Neiges

Les membres de votre conseil de quartier, **Jack Chadirdjian**, président, district de Darlington (28), **Pierre-Yves Melançon**, district de Côte-des-Neiges (27), **Saulie Zajdel**, district de Victoria (29), et **Marvin Rotrand**, district de Snowdon (30) vous invitent à participer à la prochaine assemblée du conseil de quartier de Côte-des-Neiges.

À cette assemblée, vous pourrez poser des questions ou présenter des requêtes sur tout sujet qui vous préoccupe relativement à votre quartier ou à l'administration municipale.

Aucune inscription préalable n'est requise pour y participer.

Date: Le lundi 6 octobre 1997
Heure: 19 h
Lieu: Centre de la Peltrie, 5829, chemin de la Côte-des-Neiges

Pour plus de renseignements, adressez-vous au Service des relations avec les citoyens:

- Secrétariat des conseils de quartier 872-9387
- Bureau Accès Montréal Côte-des-Neiges 872-6432

Le greffier, **Léon Laberge**

MONTREAL c'est toi ma ville!

Vos conseillers vous invitent

Côte-des-Neiges

GUCCI
timepieces



AVIS IMPORTANT

Chers clients fidèles:

Le magasin Birks, Square Phillips, fermera ses portes à

16 h, mardi le 30 septembre 1997

Nous nous préparons pour le lancement mondial de
la nouvelle collection

exclusive de montres Or et Diamants de

Gucci



BIRKS

JOAILLIERS DEPUIS 1879

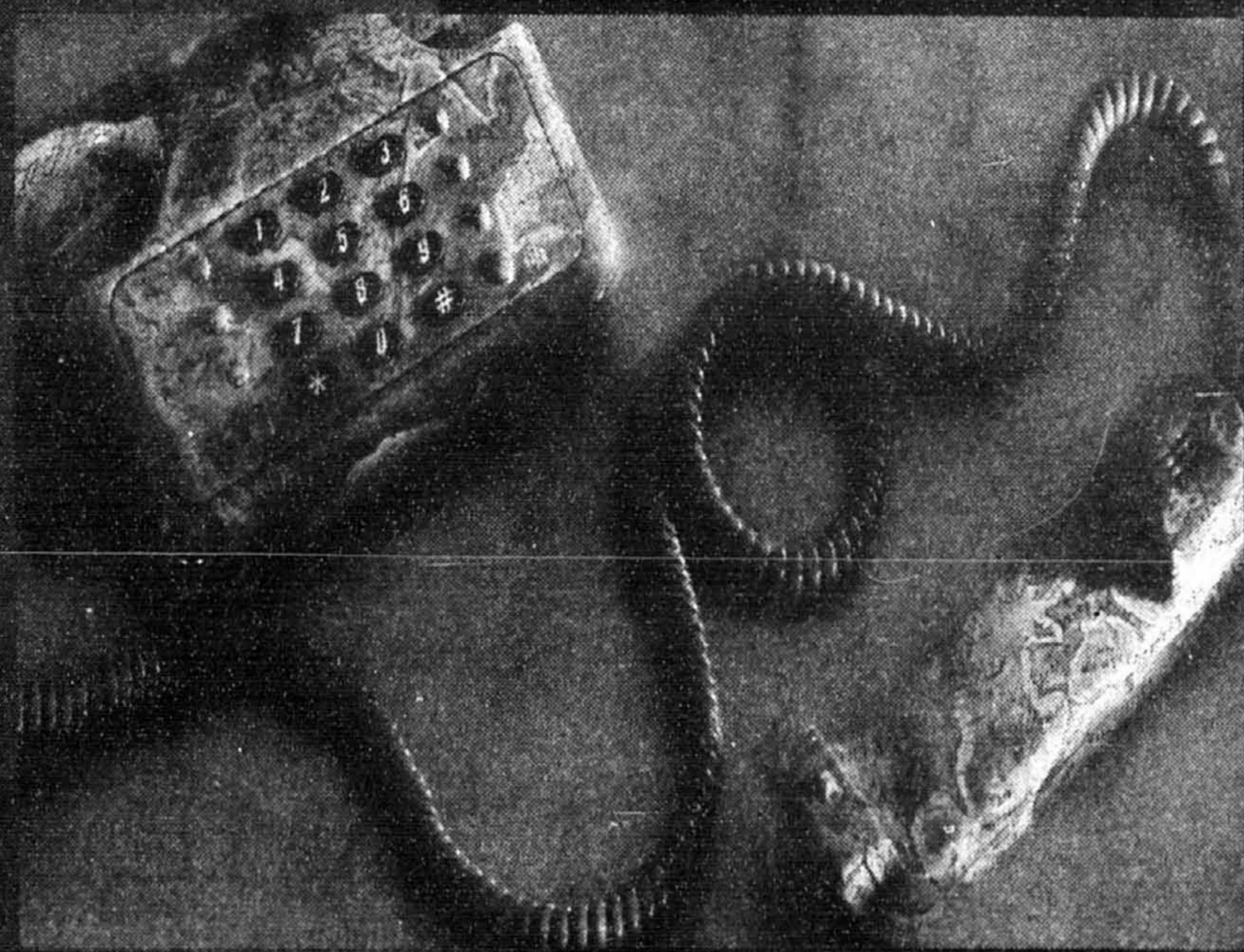
Nous regrettons tout inconvénient que cette fermeture pourrait vous causer. Nos heures d'ouverture régulières seront de nouveau en vigueur mercredi, le 1er octobre 1997.

Les montres de cette nouvelle collection exclusive Or et Diamants seront mises en vente à partir du 1er octobre 1997.

BBM confirme un fait
incontestable :

CKAC

est la première
station
des adultes
de Montréal



CKAC 730

RADIO MÉDIA

Le pouvoir des mots

Politique

Seulement quatre ministres du PQ se trouvaient hier au colloque sur la social-démocratie

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Au terme d'une année où Québec a dû ratisser dans les programmes sociaux, après des mois de chambardement dans les programmes de santé, de petite enfance et d'aide sociale, seulement quatre ministres du gouvernement Bouchard se trouvaient hier au colloque de leur parti sur la social-démocratie.

La veille, lors du passage du premier ministre, on compta jusqu'à 16 des 24 ministres, en plus des 500 militants et observateurs qu'avait attirés l'événement. Mais le lendemain, après le départ du patron et de son entourage pour la France, bien des limousines avaient pris la poudre d'escampette.

Louise Harel (Solidarité), Mathias Rioux (Travail), Guy Chevrette (Énergie) et Denise Carrier-Perreault (Mines) étaient les seuls à être restés à Québec pour entendre des experts internationaux et des militants péquistes s'entretenir d'idées comme « désarmer le pouvoir financier » ou de « repolitiser la société civile ».

Les interventions étaient pourtant dignes d'intérêt. Par exemple, Christian Dufour, professeur à l'ÉNAP, a dit aux péquistes qu'il fallait se méfier de la « mentalité d'assiégé », du discours « nostalgique » qui voudrait préserver absolument intacte la social-démocratie d'il y a 20 ans. Le travailliste Tony Blair, nouveau premier ministre britannique, a eu une attitude exemplaire en récupérant des décisions nécessaires issues du précédent gouvernement conservateur, explique-t-il.

Devant le conférencier Bernard Cassen, directeur du *Monde diplomatique*, plutôt interloqué, le manque d'enthousiasme des membres d'un gouvernement aux trois quarts absent fut souligné depuis le parterre par une militante qui déplorait que les ministres économiques du gouvernement ne soient pas venus écouter les militants discuter de politiques sociales.

Pour le président des jeunes péquistes, Frédéric Dubé, il n'y avait rien d'anormal. « Le premier ministre est en tournée économique (il est accompagné de trois membres

du gouvernement), il y a quatre élections partielles, je pense que la participation, surtout samedi, était intéressante. »

Pour Marilyse Lapierre, conseillère au programme, « c'est vrai qu'ils auraient pu être ici. Pourquoi n'y sont-ils pas, il faudrait leur demander, ce qui est certain c'est que ce colloque intéresse beaucoup les militants. »

Monique Simard, ex-syndicaliste et députée péquiste de Chambly, soulignait que « tout le monde aurait eu intérêt à être ici », mais insistait aussi sur le fait que les quatre élections partielles en cours avaient mobilisé une partie des ministres.

Par la poste

« C'est certain qu'on transmettra aux ministres tous les actes du colloque, ils sauront tout ce qui s'est dit ici », a indiqué l'un des vice-présidents du PQ, Gilles Grenier. Leur absence ne témoigne pas d'un manque d'intérêt. « Bernard Landry est plus social-démocrate que bien d'entre nous », a lancé l'avocat de Québec.

Louise Harel se contenta de sourire quand on lui demanda s'il ne devrait pas y avoir davantage de membres du gouvernement au colloque. Son amie Francine Lalonde, du Bloc québécois, a refusé d'embarquer dans ce débat. « Du Bloc québécois, nous sommes onze inscrits au colloque en tout cas. »

Fabien Béchard, premier vice-président du PQ, souligne que « les gens du gouvernement qui ont participé aux travaux sont emballés des discussions. C'est un colloque du parti, il y a ici une réflexion de fond, quelque soit le nombre des ministres présents cela n'empêchera pas ce colloque de produire des fruits » lance-t-il.

Aide sociale : exit la pénalité

À l'approche du dépôt d'un projet de loi visant à mettre en place la réforme de l'aide sociale, les péquistes semblent déterminés à mettre de côté certains aspects décriés du projet.

L'idée de pénaliser les bénéficiaires de 18 à 24 ans qui refuseraient de participer aux mesures of-

ferentes par Québec rencontre de plus en plus de réticences.

« Le parcours vers l'emploi est une bonne idée, mais probablement que cela deviendra obligatoire seulement quand il y aura des emplois. On pourrait se donner un délai de transition de trois ans », a estimé Marilyse Lapierre, conseillère au programme et membre de l'exécutif du PQ. Cette question des pénalités sera définitivement réglée lors d'une rencontre de l'exécutif péquiste demain, a-t-elle précisé.

Yves Vaillancourt, professeur en travail social à l'UQAM et l'un des conférenciers invités, suggérait hier à Québec de reléguer aux oubliettes les « méthodes punitives » à l'endroit des assistés sociaux. « Il faudrait trouver une façon d'inciter les prestataires à participer aux parcours sans pour autant les y obliger. »

Pour Monique Simard, il est clair qu'il serait difficile de pénaliser les jeunes qui ne participent pas aux mesures quand le gouvernement n'a pas suffisamment de places à offrir.

Partielles : le vote par anticipation a lieu aujourd'hui

Le vote par anticipation, en prévision des élections partielles du 6 octobre, a lieu jusqu'à ce soir 21 heures. Le directeur général des élections, Me François Casgrain, tient à préciser que le vote par anticipation est ouvert aux personnes suivantes : une personne handicapée, un membre du personnel électoral ou une personne qui a des raisons de croire qu'il lui sera difficile de voter le jour du scrutin, soit le 6 octobre.

Pas d'heure de tombée pour les suites de Calgary

Daniel Johnson refuse de fixer la mesure du progrès qui devra être fait d'ici les élections

KATIA GAGNON
envoyée spéciale, TROIS-RIVIÈRES

Daniel Johnson ne s'attend pas, d'ici les prochaines élections, à ce que les premiers ministres des autres provinces réussissent à faire adopter par leurs assemblées législatives respectives des engagements formels qui viendraient donner un caractère plus officiel à la déclaration de Calgary.

À un an de l'échéance électorale, M. Johnson refuse de fixer la mesure du progrès qui devra être fait pour que son parti fasse bonne figure au scrutin. « Nous n'avons pas de date limite ou d'heure de tombée. On a déjà essayé ça et ça n'a pas marché », lance-t-il.

« Il s'agira de mesurer le chemin parcouru. Ce que les consultations vont donner, si certaines auront des

résolutions à saveur constitutionnelle, ce qui est possible. Plus il y a de gestes qui vont dans ce sens-là, mieux c'est », se borne-t-il à déclarer.

Le chef libéral répliquait aux propos du président de la Commission jeunesse, Jonathan Sauvé, seul à manifester ouvertement son inquiétude au sein du parti quant à la substance réelle de l'offre du reste du Canada. Si les premiers ministres ne mettent pas de la « chair autour de l'os », les libéraux rencontreront de sérieuses difficultés aux prochaines élections, déclarait M. Sauvé, samedi en conseil général.

Le progrès parcouru est déjà immense, plaide M. Johnson, puisque la déclaration de Calgary « était tout à fait imprévisible il y a trois ou six mois. Les premiers ministres canadiens, qui s'étaient jurés de ne

pas parler de constitution, se sont réunis pour reconnaître le caractère unique du Québec. Ils ont fait pas mal de progrès. »

Entre-temps, les libéraux ont définitivement adopté en fin de semaine leur programme constitutionnel, qui reprend les grands éléments des accords du lac Meech et de Charlottetown. Mais même si son programme réclame la reconnaissance de la société distincte, le chef libéral croit que l'expression « caractère unique », employée à Calgary, décrit bien la réalité québécoise. « En changeant les vocables, on peut discuter plus sereinement de la même réalité », dit-il.

Les 400 délégués ont également adopté nombre de résolutions à caractère social, qui traduisent l'image de compassion que le Parti libéral veut adopter face à son

adversaire péquiste qui procède, déficit zéro oblige, à des compressions dans les programmes sociaux.

« Depuis trois ans, c'est le sacage de ce qu'on a bâti depuis trente ans. Et maintenant, après avoir sacagé la maison, on vient mettre un peu de peinture. Il y en a une différence entre le PQ et le PLQ et on a quelque mois pour le démontrer », a tonné M. Johnson, accusant le gouvernement péquiste de « faire du spectacle » pour cacher son incompétence.

« On jurerait qu'on a affaire à des gens qui veulent des Oscars. Pour le meilleur acteur de soutien, c'est Bernard Landry qui l'emporte, notamment pour son rôle cet été dans *M'as-tu vu avec la statue ?* », a ironisé le chef libéral, faisant allusion au dévoilement du monument dédié au général de Gaulle.

Offrez-vous du cinéma en roulant!

Ne payez rien avant septembre 1998

Prix: 1499\$*

installation
incluse

Procurez-vous
la nouvelle
carte de crédit
LEBEAU

GRATUIT

Avec tout achat de console, recevez
une carte d'appel de 50 minutes
d'interurbains partout en
Amérique du Nord.

(12 mois sans
intérêt sans
versement)
Financement
disponible
sur place

L'ensemble comprend un appareil téléviseur de 5", un lecteur de cassette vidéo, deux écouteurs, un haut-parleur et une console pré-fichée qui se loge entre les sièges du conducteur et du passager. Convient à la plupart des fourgonnettes. Fiche compatible pour jeux vidéo. Idéal pour les voyages.

50 ans
d'expertise

Lebeau
VITRES D'AUTOS

Consultez les pages jaunes sous la rubrique Radios d'autos

Actualités

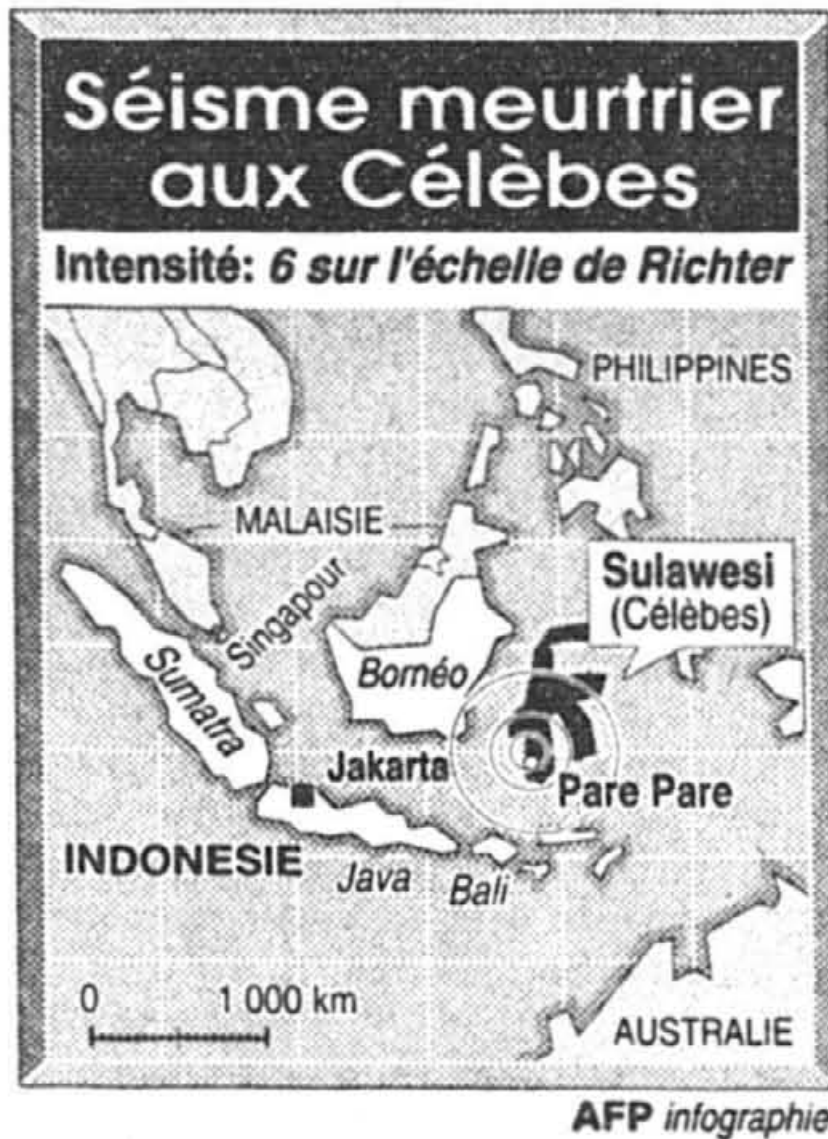
Un tremblement de terre fait 14 morts en Indonésie

Associated Press
DJAKARTA

L'Indonésie va de catastrophe en catastrophe. Après les incendies qui ravagent Sumatra et Bornéo et placent toute la région sous une chape de fumée polluante, après l'accident d'un Airbus qui a causé la mort de 234 personnes, dû selon certains à ces conditions climatiques extrêmes, les Célèbes ont été secouées hier par un tremblement de terre qui a fait 14 morts.

D'une magnitude préliminaire de 6 sur l'échelle de Richter, l'épicentre de ce séisme était situé à 20 kilomètres au nord du port de Pare Pare, dans l'archipel indonésien des Célèbes (Sulawesi en indonésien), situé à 1400 kilomètres au nord-est de Djakarta. La secousse a duré environ cinq secondes et a fait 14 morts et 30 blessés hospitalisés, selon un dernier bilan de la police.

Ce n'est là que la dernière d'une série de catastrophes frappant l'In-



donésie. Après l'accident vendredi d'un Airbus de la compagnie Garuda Airlines à la pointe nord de l'île de Sumatra, peu avant son atterrissage prévu sur l'aéroport de Medan, la plupart des 234 corps ont été retirés de l'épave hier.

Les enquêteurs recherchent désormais activement les deux boîtes noires de l'appareil et continuent aussi à fouiller l'épaisse forêt environnante, à la recherche d'autres

restes humains ou d'objets ayant appartenu aux passagers.

L'épaisse fumée des centaines d'incendies, qui étouffe la région depuis des semaines, s'est suffisamment levée hier autour de Medan pour permettre à quelque 300 proches de venir en avion chercher leurs morts. Une tâche d'identification particulièrement pénible en raison de l'état de bon nombre de corps, méconnaissables à cause de la violence de l'écrasement : plus d'une centaine n'ont pas encore été identifiés, et seuls 55 corps, sur les 74 déjà identifiés, ont été rapatriés sur Djakarta.

Le rôle joué dans l'accident de vendredi par la mauvaise visibilité due à la chape de fumée recouvrant la zone n'est pas encore précisé.

Mais, en Malaisie, où l'état d'urgence a été levé dans l'état du Sarawak, le chef de l'opposition Lim Kit Siang a demandé un débat au Parlement sur cette catastrophe écologique et sanitaire qui touche toute l'Asie du Sud-Est.

Pour M. Lim, la fumée est bien responsable de l'accident de la Garuda Airlines, tout comme de la collision entre deux cargos dans le détroit de Malacca, au large des côtes occidentales de Malaisie, vendredi soir. Vingt-neuf marins sont toujours portés disparus.



Deux fermiers indonésiens tentaient samedi de combattre le feu qui faisait rage dans la forêt de Jambi, au sud de l'île de Sumatra.

Le séisme a fait des milliers de sans-abri en Italie

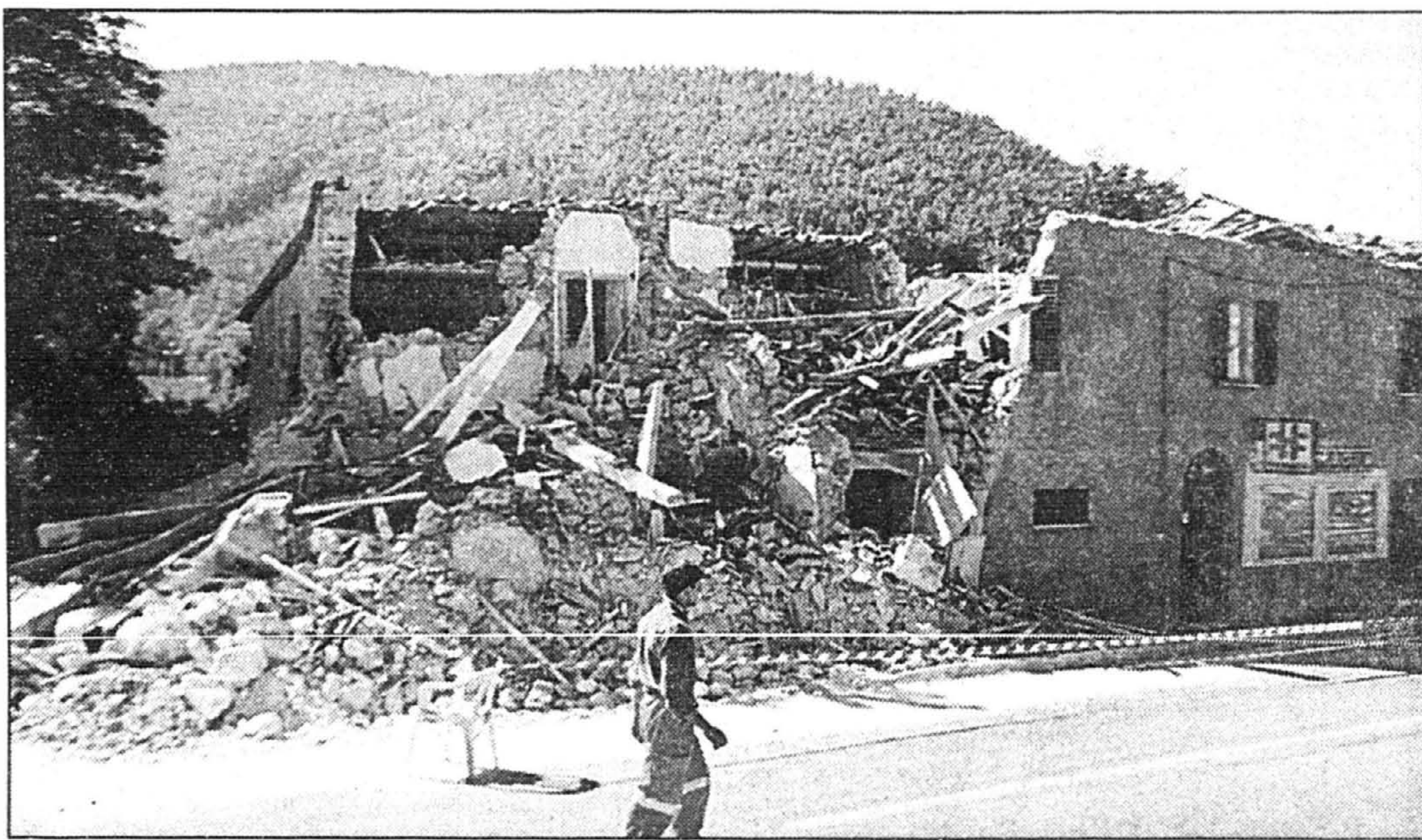
Agence France-Presse
ROME

Environ 88 000 habitations ont été endommagées dans le centre de l'Italie après le séisme qui a fait 11 morts, vendredi, et privé de maisons près de 5000 personnes, selon les derniers bilans, toujours provisoires de la protection civile.

L'ensemble des dégâts provoqués par le séisme pourrait dépasser 800 milliards de lires (environ 670 millions \$ CAN), selon le gouvernement italien, qui a instauré l'état d'urgence dans les provinces sinistrées de l'Ombrie et des Marches. Quelque 56 milliards de lires (environ 47 millions \$ CAN), destinés à cette région, ont été affectés à la protection civile et l'exécutif a annoncé que 800 milliards de lires pour la reconstruction et l'assistance seraient insérés dans le projet du budget 1998.

« Une moyenne de 80 % des maisons des zones les plus touchées ont été construites avant 1981 et ne respectaient donc pas les normes antisismiques établies à cette date », a indiqué la protection civile, précisant que 200 000 personnes, regroupées sur 20 communes et une dizaine de hameaux, vivaient dans ces zones montagneuses entre l'Ombrie et les Marches.

Toujours selon la protection civile, le nombre des sans-abri effectifs ne dépasserait pas 5000, selon un bilan encore provisoire. Cependant des milliers d'autres personnes ont été évacuées par précaution, no-



Un secouriste passe devant une maison détruite par le tremblement de terre à Casenuove, près de Foligno, en Ombrie.

tamment des centres historiques des villes concernées, tandis que d'autres préfèrent passer la nuit dehors par peur de retourner dans leurs maisons même intactes.

Des communes apparaissent nettement touchées comme Foligno, Nocera, en Ombrie, ou Fabriano dans les Marches. Le pape Jean-

Paul II a fait parvenir hier un message de solidarité à la population de Fabriano, où est morte une femme dans l'écroulement d'une partie de l'église. Dans cette petite commune, 2000 maisons sont inhabitables et 1200 personnes s'apprêtaient à passer la prochaine nuit dehors.

Pour hier soir, la protection civile a annoncé l'installation de 15 000 lits d'urgence dans des tentes, des caravanes, des centres d'accueil et même des wagons de trains. Un convoi de 1000 caravanes supplémentaires devrait être prochainement envoyé en renfort.

Près de 4500 hommes (policiers,

pompier, militaires, volontaires) sont sur le terrain pour aider les victimes. La protection civile a indiqué que la situation sanitaire était sous contrôle, alors que la terre a continué à trembler à une intensité faible ou modérée hier.

La région des Marches a lancé un appel aux personnes possédant une résidence secondaire pour qu'elles mettent leur maison à la disposition des gens dans le besoin.

Des polémiques se sont par ailleurs poursuivies sur le retard des secours dans certaines localités, ou l'absence de sanitaires dans certains centres d'accueil comme dans les wagons de trains.

La protection civile a admis que dans certains cas, le mécanisme des secours n'avait pas fonctionné très rapidement, mais que les problèmes étaient en voie de résolution.

De son côté, le sous-secrétaire de la présidence du Conseil italien, Enrico Micheli, a affirmé après avoir visité les zones sinistrées, hier, que « toute polémique sur les retards était inutile ».

« Dans tous les villages visités, j'ai trouvé de la tranquillité », a-t-il déclaré à Foligno, où une cellule de crise est stationnée pour répartir les aides dans la région.

En raison de la fermeture de certains édifices religieux endommagés, de nombreuses messes ont été célébrées en plein air, hier, notamment à Assise, meurtrie après l'écroulement d'une partie de la voûte de la basilique supérieure de Saint-François, qui avait coûté la vie à deux géomètres et à deux frères franciscains.

L'équipage du complexe Atlantis-Mir se met au travail

Agence France-Presse
HOUSTON

L'amarrage réussi de la navette Atlantis à Mir a donné le coup d'envoi de six jours de travaux et réparations en tous genres qui devraient permettre aux dix locataires du complexe spatial de redonner un peu de lustre à une station orbitale russe vieillissante.

La tension entourant cette délicate manœuvre et l'émotion des retrouvailles effacées par une bonne nuit de sommeil, les six astronautes américains, les trois cosmonautes russes et le spationaute français ont entamé hier matin un gigantesque travail de manutention au terme duquel quelque huit tonnes de matériel auront été transférées entre les deux engins spatiaux.

Dès l'ouverture du sas séparant les deux équipages samedi à

16 h 45 locales, le commandant d'Atlantis, Jim Wetherbee, avait symboliquement tendu à son homologue de Mir, Anatoly Soloviev, l'article vraisemblablement le plus précieux de tout le chargement des soutes de la navette, un nouvel ordinateur central.

Ce système informatique flamboyant neuf est destiné à remplacer l'ancien ordinateur de la station, qui a causé bien des soucis à son équipage depuis plusieurs semaines.

Lundi dernier, la nouvelle panne de cet ordinateur — la quatrième en un mois — et les menaces qu'elle faisait planer sur la manœuvre d'amarrage entre Atlantis et Mir avait même contraint l'administrateur de la NASA, Daniel Goldin, sous la pression des critiques, à retarder jusqu'au dernier moment son feu vert au septième

rendez-vous orbital entre la navette et la station.

Selon le centre de contrôle des vols spatiaux russe (TSOUP), l'équipage de Mir devrait d'ailleurs profiter de la présence de la navette pour effectuer le remplacement de cet ordinateur. Cela « devrait être effectué avant le départ d'Atlantis vendredi », a déclaré à l'AFP un porte-parole du TSOUP, Valeri Lindine.

Selon la NASA, le changement pourrait avoir lieu dès mercredi.

« Il n'y aura que peu ou pas de conséquences sur la conduite générale des opérations, car le système d'orientation de la navette maintiendra Mir orientée vers le soleil pendant tout ce temps », a indiqué hier le porte-parole du centre de contrôle de Houston, Rob Navias.

Outre ce précieux outil informa-

tique, la navette doit également livrer aux locataires de Mir trois gros réservoirs d'air comprimé et neuf batteries électriques. Cet appoint en air pur servira dans l'éventualité d'une nouvelle panne du générateur d'oxygène de la station, un des autres soucis de l'équipage de Mir ces dernières semaines.

Hier matin, le transfert vers Mir de 1400 litres d'eau potable a également commencé, un travail de Romain étalé sur six jours et confié à Vladimir Titov, Jean-Loup Chrétien et la seule femme de l'équipage, l'Américaine Wendy Lawrence. Ce ravitaillement était devenu impérieux, l'équipage de Mir ayant depuis longtemps épuisé une partie de ses 30 jours de réserves.

Juste avant 11 h locales, l'astronaute américain David Wolf est officiellement devenu pour les quatre mois à venir le troisième membre

de cet équipage en remplacement de son collègue Michael Foale, dont les 134 jours à bord de Mir ont été « agrémentés » d'une collision avec le vaisseau Progress, en juin, et une longue liste de pannes.

Après la polémique qui a marqué le maintien de son séjour à bord de l'engin russe, ce médecin et ingénieur de 41 ans n'a pas caché son excitation.

« Je vais adorer cet endroit, il y a beaucoup de travail à faire », a-t-il indiqué samedi après une première inspection de sa nouvelle résidence.

Comme le veut la procédure depuis le début de la présence américaine à bord de la station russe en mars 1995, le relais est devenu effectif avec l'installation à bord du vaisseau Soyouz du siège qu'occuperait David Wolf en cas d'évacuation d'urgence de Mir...

9,95 \$... et en avant !

Budget
Sortez de l'ordinaire !SM

Votre week-end débute à 9,95 \$ par jour

Réservations auprès de votre agent de voyages ou chez Budget
National 1-800-268-8970 - Montréal (514) 938-1000

Veuillez mentionner le code promotionnel
A289507
au moment de la réservation.

Modalités: Offre valable sur les véhicules de catégorie économique à standard. Le tarif à 9,95 \$ par jour s'applique aux véhicules de catégorie économique seulement. Offre sujette à la disponibilité et à des périodes d'interdiction. Offre non valable les jours fériés. Min./max. 3 jours de location. Une période de 24 heures constitue une journée. Le véhicule doit être pris en charge le jeudi ou le vendredi après 9 h et retourné le dimanche ou le lundi avant 9 h. La location ne comprend pas de kilomètres gratuits par jour. Tous les kilomètres sont facturés 0,15 \$ le km. Offre valable aux comptoirs Budget participants du Canada. Offre sujette à la disponibilité. Les modalités de location locales s'appliquent. Cette offre ne peut être jumelée avec aucun rabais, promotion, programme CopRate ni tarif préférentiel aux gouvernements ou aux organisateurs de voyages. Cette offre ne donne pas droit aux milles grands voyageurs. Le véhicule doit être retourné au comptoir d'origine. Garanties facultatives d'assurance, service de plein d'essence, taxes, frais de kilométrage applicables et suppléments en sus. Offre sujette à modification sans préavis. Offre valable jusqu'au 22 décembre 1997.

Cyberpresse

LUNDI

Courrier

MARDI

Silicon Valley

MERCREDI

Internet

JEUDI

Logiciels

VENDREDI

Technologie

Des journaux intimes publiés sur Internet



Bruno Guglielminetti

collaboration spéciale

J' ai déjà entendu parler de gens qui avaient leur journal intime sur Internet. Est-ce que ça existe et est-il possible d'avoir quelques adresses ?

Chantal PAUMIER

Signe des temps, certaines personnes utilisent le Web pour publier quotidiennement ou hebdomadairement leurs journaux. Que ce soit par exhibitionnisme, par gran-

deur d'âme ou tout simplement pour se divertir en espérant divertir les autres, de plus en plus de gens le font. À un tel point que l'on a même créé le « Cercle des jours, écrits et imagés », un site répertoire qui présente une vingtaine de sites journal.

Parmi ces sites, le site « Montréal, Soleil et Pluie » d'une jeune Montréalaise fait bonne figure dans le genre journal personnel électronique. Depuis quelques années maintenant, Brigitte Gemme nous fait vivre son quotidien. Ceux qui ont suivi cette dernière connaissent son quotidien, ses rencontres, ses loisirs, ses passions, ses craintes, ses réflexions sur la vie. Il y a encore quelques jours, on pouvait y lire qu'elle songe à faire une maîtrise en droit des biotechnologies. Voilà

comment on peut suivre le quotidien d'une parfaite inconnue sur le Net et, un peu comme avec les personnages d'un roman, s'intéresser à ceux-ci et développer une certaine affection pour eux.

Signe des temps, certaines personnes utilisent le Web pour publier quotidiennement ou hebdomadairement leur journal.

Autre site d'intérêt, celui du « Journal d'une grossesse ». L'auteure nous invite à suivre sa grossesse, partageant avec nous ses humeurs, ses réflexions du moment. La semaine dernière c'était le grand jour pour les parents Isabelle et Sylvain, la petite Audrey-Anne arrivait. Il est intéressant de voir qu'un grand nombre d'internautes qui laissent des messages dans la section du livre des visiteurs sont en fait des parents eux aussi en attente de leur enfant. Certains y viennent pour comparer, d'autres pour apprendre.

Le Cercle des jours, écrits et imagés
www.Mlink.NET/~gemme/cercle/

Montréal, Soleil et Pluie
www.Mlink.NET/~gemme/

Journal d'une grossesse
intnet01.cegop-st-laurent.qc.ca/sylvain/isa

Il existe des dizaines de magazines au sujet des ordinateurs, d'Internet et des logiciels. Mais savez-vous s'il existe un magazine qui traite de la télévision dans le nouvel environnement multimédia ?

Yannick DUBÉ

Vous serez peut-être intéressé à jeter un coup d'oeil sur le nouveau magazine américain Smart TV. Le premier numéro, l'édition automnale, est en kiosque depuis un mois et le deuxième devrait arriver en novembre. Dans le premier numéro, qui donne plutôt l'impression d'être un catalogue WebTV, on traite entre autres de la nouvelle génération de téléviseurs, la pro-

grammation du magnétoscope rendue facile, évidemment d'Internet maintenant accessible par votre téléviseur et d'autres sujets qui ont autant à voir avec le contenu que le contenant de votre téléviseur. Le premier numéro est intéressant, surtout si vous aimez les gadgets reliés à la télévision et aux ordinateurs. On nous promet pour le numéro deux beaucoup d'information au sujet du nouveau système WebTV Plus qui doit bientôt sortir aux États-Unis.

Pour une question ou un commentaire à Bruno Guglielminetti,
bgug@Mlink.net



Les articles de Cyberpresse sont maintenant archivés tous les lundis sur le site de l'émission Cl@ir et Net de la radio de Radio-Canada, www.radio-canada.com/radio/clairnet



Les Rolling Stones « à la carte » sur Internet

À l'occasion de leur nouvelle tournée internationale, les Rolling Stones proposent aux utilisateurs d'Internet de choisir eux-mêmes une des chansons de la soirée en se connectant sur leur site : <http://stones.real.com> En plus du programme établi, le groupe anglais propose chaque soir aux suffrages des internautes une liste de 16 chansons. Le morceau élu est alors intégré par les musiciens dans leur répertoire du soir. À l'heure où est joué ce titre, le fan a la possibilité de suivre le concert en direct sur le site. En raison d'impératifs techniques, le programme « RealAudio 4 » est nécessaire pour visionner le concert. Il est recommandé de le télécharger préalablement à <http://www.real.com>

Entreprises sur le Web

La moitié des entreprises américaines de plus de 100 employés ont un site Web, dont elles se servent essentiellement à des fins de promotion. 50 % de l'échantillon représentatif de 1400 entreprises retenues pour un sondage ont répondu qu'elles avaient un site sur le Web. 66 % de ces entreprises ont indiqué que le principal but des sites était de promouvoir leurs produits et services. 9 % s'en servent surtout comme support technique et service après-vente, 7 % pour mener des études marketing, 5 % pour accueillir le courrier électronique et 4 % pour y opérer des transactions commerciales en ligne. 2 % recrutent ainsi du personnel et 2 % utilisent le site à des fins de formation professionnelle.

Logiciel de protection

Hewlett-Packard (HP), le groupe informatique américain et Microsoft, premier éditeur mondial de logiciel pour microordinateurs, vont conjointement mettre au point un logiciel permettant d'effectuer des transactions commerciales en sécurité sur le réseau Internet. HP et Microsoft prévoient de coopérer pour rendre les technologies dites de collaboration dans l'entreprise totalement compatibles avec le serveur Windows NT 5.0 par le biais du répertoire actif de Microsoft.

Deep Blue ne jouera plus

Deep Blue, le super-ordinateur d'IBM qui avait battu en mai dernier le champion du monde d'échecs Garry Kasparov, quitte la compétition pour se consacrer à la recherche pure. « Nous avons escaladé l'Everest, il est temps de passer à autre chose », a déclaré un porte-parole d'IBM au siège de la compagnie à Armonk, en banlieue de New York. Le service de presse d'IBM confirmait l'information sans autre commentaire. Kasparov, qui n'avait pas connu de revers depuis 12 ans, avait annoncé dès sa défaite le 11 mai qu'il souhaitait prendre sa revanche, mais IBM a décliné la proposition la semaine dernière. Le champion Russe avait perdu 3,5 contre 2,5 (chaque victoire valait un point et chaque partie nulle un demi-point), après avoir battu en 1996 une version moins rapide de cet ordinateur.



Taux préférentiel de financement de 2,8 %* pour 48 mois

OU

location à compter de 598 \$ par mois** pour 48 mois

Acompte de 5 500 \$. PDSF de 54 600 \$¹

Offre d'une durée limitée

Avec de tels taux, notre Acura RL, la plus luxueuse de toutes, risque fort de s'envoler rapidement de nos salles d'exposition. Voilà qui séduira son côté fougueux ! Avec son moteur de 3,5 litres plein de puissance à bas régime, l'agilité de sa suspension indépendante à double fourchette aux quatre roues et son antipatinage, l'Acura RL vous offre l'équilibre parfait de la puissance et de la prestance. Et rien de mieux, pour titiller votre passion de la conduire, que son intérieur spacieux, ses cuirs somptueux, ses riches garnitures de bois, ses sièges avant chauffants, son toit ouvrant électrique, sa climatisation automatique perfectionnée et son impressionnante chaîne sonore Acura/Bose de 225 watts à huit haut-parleurs, avec changeur CD pour six disques. En gage de sécurité, la RL est équipée d'un système de déverrouillage sans clé avec commande d'alarme et d'un antivol immobilisateur. Rendez-vous chez le concessionnaire Acura le plus près pour obtenir tous les détails. Mais faites vraiment ça vite, ça presse !

Pour plus d'information, composez le 1 888 9-ACURA-9.

Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA



* Location-bail offerte seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Tarif établi pour la nouvelle Acura 3.5RL (modèle KA965V). Paiements de 598 \$ par mois, pendant 48 mois, sur approbation du crédit. Total des paiements de 34 204 \$. Acompte ou échange équivalent de 5 500 \$ et premier paiement mensuel requis. Des plans sans acompte initial sont aussi offerts. Allocation de 96 000 km (des frais de 0.10 \$ par km excédant les 96 000 km s'appliquent), transport et préparation inclus. Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin de la location-bail, option d'achat pour un montant prédéterminé, taxes en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. †Transport et préparation (850 \$), frais d'immatriculation, assurances et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Pour plus de détails, consulter votre concessionnaire Acura. **Financement de H.C.F.I. à 2,8 %, sur approbation du crédit. Termes de 24-48 mois offerts sur la nouvelle Acura 3.5RL 1997. Exemple 40 000 \$. Paiement mensuel - 881,84 \$ pendant 48 mois. Coût de l'emprunt - 2 328,32 \$. Coût total - 42 328,32 \$. Taxes, frais d'immatriculation, assurances, transport et préparation (850 \$) en sus. Bose est une marque de commerce déposée de Bose Corporation.

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



SUISSE

Pour l'héroïne

Les Suisses ont voté hier contre une proposition qui voulait donner un coup d'arrêt à la distribution expérimentale d'héroïne aux drogués et ils ont imposé au gouvernement l'annulation de la baisse des allocations-chômage dans la crainte de nouvelles mesures d'austérité. Plus de 70 % des votants ont dit « non » au référendum baptisé « Jeunesse sans drogue » à l'issue d'une campagne marquée de débats passionnés. La grande surprise est venue du rejet, à une majorité de seulement 30 000 voix, de la réduction des indemnités-chômage journalières.

d'après AFP

ALGÉRIE

Bombardements

Des hélicoptères d'attaque ont bombardé des zones au sud d'Alger où des commandos du Groupe islamique armé (GIA) seraient retranchés, selon les témoignages d'habitants. Les opérations se concentraient dans le secteur d'Ouled Allal, près de Sidi Moussa et Bentahla, où deux massacres ont fait plusieurs centaines de victimes civiles. Des détonations sourdes ont été entendues toute la journée de samedi jusque dans la capitale.

d'après AFP

IRAN

Contrats gaziers

L'Iran a signé hier avec un consortium d'entreprises françaises, russes et malaisiennes un important contrat d'un montant de deux milliards de \$ US pour l'exploitation d'un grand champ de gaz naturel. Le contrat porte sur l'extraction de 57 millions de mètres cubes de gaz par jour à Pars-e-Jonoubi. À Paris, la pétrolière Total a annoncé qu'elle avait conclu le contrat en association avec la Russe Gazprom et la Malaisienne Petronas. Les États-Unis ont fait part à maintes reprises de leur opposition aux négociations menées par Total en vue d'investir dans le champ gazier de Pars-Sud et menacé la firme française de sanctions si elle concluait ce contrat.

d'après AP et AFP

CHILI

Pinochet sénateur

Le général Augusto Pinochet, commandant en chef de l'armée de terre depuis 24 ans, a décidé de terminer sa carrière politique en qualité de « sénateur à vie » après avoir quitté ses fonctions militaires en mars prochain. Il pourrait ainsi devenir président du Sénat, où siègent déjà huit « sénateurs à vie », désignés par lui avant son départ du pouvoir en mars 1990. Pinochet, qui a dirigé la dictature militaire issue du coup d'État de 1973 contre le gouvernement élu de Salvador Allende, a fait connaître sa décision dans le dernier numéro de la revue *Cosas*. Carlos Toro, du comité central du PC chilien, a estimé « incroyablement » qu'Augusto Pinochet puisse terminer sa carrière comme président du Sénat et a plaidé en faveur d'une modification du système constitutionnel.

d'après AFP

IRAK

L'embargo tue

Plus de 1,2 million d'Irakiens sont décédés à cause de l'embargo imposé à l'Irak depuis 1990, notamment en raison du manque de médicaments, a affirmé hier le ministre irakien de la Santé. « 1,2 million de personnes, dont une majorité d'enfants, sont décédées depuis la mi-1990 en raison du manque de matériel médical », a affirmé Oumid Medhat Moubarak lors d'une conférence de presse. Selon Moubarak « le taux de cancer et d'enfants malformés a augmenté, en raison de l'utilisation de bombes à uranium et d'autres armes » par les coalisés pendant la guerre du Golfe en 1991.

d'après AFP



Un bulldozer israélien achevait hier de démolir l'école d'une communauté de bédouins, dans une région désertique située près de la colonie juive de Ma'ale Adumin, en Cisjordanie. Des témoins affirment en outre que 19 habitations de bédouins ont également été détruites.

PHOTO REUTERS

Israël accepte de reprendre les pourparlers avec Arafat

Mais l'État juif poursuivra la colonisation

d'après AFP et AP
JÉRUSALEM

Israël a annoncé hier, à la veille d'une réunion cruciale avec les Palestiniens et les Américains à New York, qu'il acceptait de reprendre les négociations avec l'Autorité palestinienne sur l'autonomie et de lui verser 17 millions de \$ US, soit la moitié des sommes qu'il lui doit.

Le premier ministre Benjamin Netanyahu a invoqué la répression engagée depuis quelques jours par l'Autorité palestinienne contre les réseaux islamistes dans les territoires autonomes pour justifier cet assouplissement.

« Quelque chose se passe depuis quelques jours. C'est un début », a-t-il déclaré en commentant les arrestations depuis une semaine de militants du Hamas et de la fermeture jeudi dans la bande de Gaza d'associations proches de cette organisation.

« Je ne peux assurer que ces mesures constituent une politique. Je ne peux assurer qu'il n'y aura plus d'attentat mais quelque chose se passe », a ajouté Netanyahu, cité par la télévision.

L'Autorité palestinienne a accueilli « positivement » les décisions de Netanyahu. Mais Marouane Kanafani, porte-parole du président Yasser Arafat, a souligné que les négociations étaient toujours minées par la colonisation juive des territoires occupés et le refus d'Israël de procéder aux retraits de ses troupes des zones rurales de Cisjordanie, prévus par les

accords d'autonomie.

« Nous ne pouvons pas poursuivre les négociations sans parvenir à une solution quant à la politique israélienne de colonisation », a-t-il affirmé.

Netanyahu a autorisé jeudi la construction de 300 logements neufs dans une colonie juive proche de Bethléem, en Cisjordanie.

Lors d'une visite surprise à Alger, le président Arafat a demandé entre-temps la réunion d'urgence d'un sommet arabe consacré à la situation au Proche-Orient.

« Nous avons demandé la réunion d'urgence d'un sommet arabe pour arrêter en commun une position à l'égard du dernier développement de la situation », a déclaré Arafat après une rencontre avec le président Liamine Zéroual.

Après cette visite impromptue, le dirigeant palestinien s'est envolé pour Tunis où il devait rencontrer des responsables de l'OLP et avoir des entretiens avec le président Zine El Abidine Ben Ali. Yasser Arafat doit regagner Gaza cet après-midi.

À Tunis, Nabil Abou Roudeina, conseiller politique d'Arafat, a sou-

ligné la nécessité d'un mécanisme destiné à veiller à l'application des accord signés avec les Israéliens. L'objectif est de conférer une « crédibilité aux négociations, car nous avons des accords signés et nous demandons qu'ils soient appliqués ».

Il a par ailleurs appelé les États-Unis à « faire pression sur Israël afin qu'il respecte ses engagements ». Commentant la décision de l'État hébreu de restituer la moitié des impôts dus à l'Autorité palestinienne, Abou Roudeina a déclaré : « Nous exigeons la restitution de la totalité des fonds palestiniens. »

La réunion de New York, à laquelle doivent participer le ministre israélien des Affaires étrangères David Lévy, le secrétaire d'État américain Madeleine Albright, et le no 2 de l'OLP Mahmoud Abbas, sera le premier contact israélo-palestinien à haut niveau depuis plus d'un mois.

La reprise des négociations ne concerne que des sujets en suspens des accords, dont l'ouverture d'un aéroport et d'un port dans la bande de Gaza, la libération de détenus palestiniens, et le droit des Palestiniens de se déplacer entre la Cisjordanie et la bande de Gaza.

Le ministre syrien des Affaires étrangères Farouk Chareh, présent lui aussi à New York, a estimé que Netanyahu devait prendre des « décisions difficiles » s'il veut voir la paix au Proche-Orient.

Amorce de dialogue au Burundi

Les ennemis d'hier se sont rencontrés sous l'égide de L'UNESCO à Paris

d'après AFP
PARIS

Le représentant de l'ONU et de l'OUA dans la région des Grands lacs africains, Mohamed Sahnoun, a qualifié hier de « très encourageant » et d'« utile » le dialogue engagé à Paris entre les protagonistes de la crise burundaise sous l'égide de l'UNESCO.

Entamé vendredi, ce dialogue a regroupé pour la première fois un très large éventail de forces politiques burundaises ainsi que des représentants de la société civile.

Sahnoun a animé une partie de ces débats à huis clos auxquels participaient des forces qui refusaient jusqu'à présent tout contact avec leurs adversaires. Les discussions, par moments très houleuses, ont pris fin hier après-midi.

Les participants ont demandé dans une résolution au directeur général de l'UNESCO, Federico Mayor, de poursuivre le dialogue engagé.

« Les personnes réunies (une cinquantaine de personnalités) se sont parlées. Elles ont dit la vérité, ce qu'elles avaient sur le cœur et la manière dont elles envisageaient l'avenir. Elles se sont accusées mutuellement d'avoir mal gouverné le pays, mais c'était une très bonne discussion », a indiqué Sahnoun.

« Je pense que ces débats vont nous aider en tant que médiateurs (dans la crise), car c'est la première fois que les Burundais se rencontrent, se parlent face à face, se disent la vérité, et tracent en même temps la voie de l'avenir », a souligné l'envoyé de l'ONU et de l'OUA pour la région des Grands lacs, qui tente également de résoudre la crise du Congo-Brazzaville.

Affirmant que les résultats de ces débats serviront de référence aux médiateurs, Sahnoun a précisé qu'« il a été convenu entre autres par toutes les parties de ne pas édifier un État tribal et d'avoir une alternance politique et non tribale ».

Il a indiqué qu'il ferait à l'ancien président tanzanien Julius Nyerere, qui agit comme médiateur dans la crise burundaise, un rapport exhaustif sur les débats qui ont eu lieu à Paris.

Au cours de la séance publique de clôture, un représentant de l'Unité pour le progrès national (UPRONA, ancien parti unique dominé par la minorité tutsie), Alphonse Kadege, a déploré le fait que l'UNESCO ait « fait l'impasse sur la racine du mal au Burundi depuis trente ans : l'idéologie du génocide ».

REPÈRES / Grande-Bretagne

Blair aborde le congrès du Labour

HENRY BOUVIER
de l'Agence France-Presse, BRIGHTON

Prévisité par les sondages et peu gêné par une faible opposition conservatrice, le premier ministre britannique Tony Blair aborde en position de force le congrès du Labour qui s'ouvre aujourd'hui à Brighton, cinq mois après son éclatante victoire aux élections.

Blair, dont 93 % des électeurs jugent qu'il fait un « bon travail », va profiter de cet état de grâce pour faire voter, dès le premier jour, une vaste réforme des institutions du parti visant à lui donner les coudees franches.

Censée « harmoniser » la collaboration entre le Labour et le gouvernement, et améliorer la participation de la base du parti dans la définition de la politique gouvernementale, cette réforme cherche surtout à éviter que des motions contre sa politique soient votées pendant les congrès, minant ainsi son action.

Les proches de Blair se disent sûrs que la réforme sera adoptée haut la main, d'autant que certains syndicats des plus importants ont d'ores et déjà indiqué qu'ils voteront pour. Les opposants préparent un baroud d'honneur et ont

déposé une volée de motions demandant le rejet du texte.

C'est sur un sujet d'importance secondaire que la gauche du Labour, sous la houlette du député Ken Livingstone, risque de focaliser le mécontentement de ceux qui estiment que Blair a sacrifié les valeurs du parti au nom des contraintes budgétaires.

Le gouvernement prévoit en effet instaurer de substantiels frais de scolarité dans les universités, actuellement gratuites.

Un porte-parole du parti a admis que le vote, prévu mercredi, sera « très serré ». Blair a assuré que si cette réforme est « l'une des choses plus dures que nous devons faire », elle n'en reste pas moins indispensable face au manque de ressources des universités.

Le projet du ministre de l'Éducation David Blunkett prévoit la mise en place de frais de scolarité de 1000 livres (2000 \$can) par étudiant à partir de la rentrée universitaire de septembre 1998.

Parallèlement, il prévoit un remboursement des prêts accordés aux étudiants en rapport avec les revenus qu'ils pourront s'assurer à leur sortie de l'université.

L'éducation était présentée avant les élections comme le « grand dessein » du Labour, mais la volonté de contrôler les dépenses au plus

près limite considérablement les moyens que le gouvernement est disposé à y consacrer.

Les élections au conseil national exécutif devraient aussi permettre d'évaluer la force des opposants à Blair. Peter Mandelson, largement considéré comme « l'âme damnée » du premier ministre, y brigue en effet un siège, soucieux de se pourvoir d'une légitimité démocratique dans les instances du parti. Ses nombreux ennemis verraient non sans plaisir le stratège du « Nouveau Labour » mordre la poussière.

Selon David Hill, porte-parole en chef du parti, le congrès ne servira pas de plateforme à l'annonce de grandes initiatives législatives. Le discours de la reine prononcé il y a quatre mois à peine couvre en effet le programme de réformes du gouvernement jusqu'à l'automne 1998.

Dans son discours devant le congrès demain, Blair devrait, selon les premières fuites organisées, appeler le pays à « mettre fin aux années de déclin » pendant lesquelles « les dirigeants du pays ont présidé au lent affaiblissement d'institutions dépassées ».

« Nous avons la possibilité de reconstruire l'avenir, le façonner plutôt que de le subir », devrait-il dire dans un discours où les mots « créativité » et « compassion » de-

vraient figurer en bonne place, tout comme le thème de la défense de l'environnement.

Jeudi, le secrétaire au Foreign Office Robin Cook abordera les objectifs que la Grande-Bretagne entend poursuivre pendant ses six mois de présidence de l'UE à partir de janvier prochain.

Hill assure toutefois que Cook ne devrait faire aucune révélation sur les intentions du gouvernement à l'égard de l'euro, au moment où vont bon train les hypothèses d'une participation rapide de la Grande-Bretagne à la monnaie unique européenne, après son lancement prévu le 1^{er} janvier 1999.

Le chancelier de l'Échiquier Gordon Brown a affirmé hier que Londres n'avait pas changé d'attitude à l'égard de l'euro, contrairement aux informations de presse suggérant un changement de cap en vue d'une adhésion après 1999.

« Cela n'a aucun sens. Cela n'est même pas discuté » au cabinet, a déclaré Brown à la BBC, ajoutant qu'il préciserait la position britannique « au moment approprié, à peu près au début de la nouvelle année », quand la Grande-Bretagne assumera la présidence tournante de l'UE. Il a réaffirmé qu'une éventuelle adhésion à l'euro ferait l'objet d'un référendum « mais, a-t-il souligné, nous n'en sommes pas là du tout ».

Monde

20 000 Albanais manifestent dans plusieurs villes du Kosovo

d'après AFP
PRISTINA, Yougoslavie

Environ 20 000 étudiants et lycéens d'origine albanaise ont manifesté en silence hier soir, comme ils le font depuis une dizaine de jours, dans plusieurs villes du Kosovo, province du sud de la Serbie, selon des témoins joints par téléphone.

Les jeunes Albanais organisent ce qu'ils appellent des « promenades » pour obtenir la restitution des bâtiments scolaires et universitaires dont ils ont été chassés il y a sept ans pour avoir refusé de travailler sur des programmes conçus

par les Serbes.

Quelque 400 000 jeunes Albanais fréquentent depuis lors des écoles et universités clandestines dont les diplômes ne sont reconnus que dans la société parallèle érigée au Kosovo par les Albanais, où ils

constituent 90 % des deux millions d'habitants. Ils n'apprennent plus le serbe, qui reste cependant la langue officielle dans la province.

À Pristina, chef-lieu, entre 7000 et 8000 jeunes ont fait pendant deux heures des allers-retours silencieux de la grand-rue piétonne sous l'oeil vigilant de policiers serbes vêtus de gilets pare-balles et armés de fusils automatiques.

La police n'est pas intervenue mais elle a ouvert la rue à la circulation, comme les soirs précédents, et elle a autorisé des véhicules à se garer d'un côté de la rue.

Entre 2000 et 3000 jeunes ont manifesté dans chacune de quatre

autres villes de la province : Gnjilane, Prizren, Pec et Mitrovica. Dans cette dernière, deux manifestants ont affirmé avoir été battus par des policiers, selon le Comité local de défense des droits de l'homme.

Le président de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK, principale formation politique d'opposition au régime serbe), Ibrahim Rugova, a demandé samedi l'ajournement de ces protestations.

En revanche, le « premier ministre » du Kosovo en exil, Bujar Bukoshi, cité par le journal *Bujku* à paraître demain, a demandé la poursuite du mouvement et le retour des élèves albanais dans les

écoles « y compris par la force s'il le faut ».

Les manifestations des étudiants « sont un sérieux avertissement aux défenseurs de la politique passive qui n'a donné aucun résultat », a déclaré Bukoshi, en allusion à Rugova, dont la politique de résistance passive a permis d'éviter des troubles depuis la suppression de l'autonomie du Kosovo par Belgrade, en 1989.

Les Albanais du Kosovo ont proclamé unilatéralement une « république » dont ils réclament l'indépendance, malgré l'opposition de la communauté internationale.

Attentat à Amman : deux Canadiens détenus

d'après AFP
AMMAN

Les deux Canadiens arrêtés jeudi après l'attaque contre le chef du Hamas palestinien à Amman « sont au secret, entre les mains des enquêteurs », a indiqué le ministre jordanien de l'Information, Samir Motaweh.

Les autorités jordaniennes ont imposé un black-out total sur l'enquête, après avoir reconnu que Khaled Mechaal, chef du bureau politique du Mouvement de la Résistance islamique (Hamas), avait été victime d'un attentat, et non blessé au cours d'une simple altercation, comme elles l'avaient affirmé dans un premier temps.

Mechaal a été victime d'un attentat perpétré par deux hommes présentés comme des ressortissants canadiens, qui l'ont touché à l'arrière de la tête à l'aide d'un mystérieux appareil. Pris de convulsions et de vertiges deux heures plus tard, il avait été hospitalisé et se trouvait samedi dans un état comateux.

Un médecin américain de la clinique Mayo de Rochester, au Minnesota, a été appelé par le roi Hussein au chevet de Mechaal. Il a diagnostiqué un « empoisonnement du sang dû à une matière chimique » et expédié un prélèvement sanguin aux États-Unis pour des examens plus approfondis.

Un député islamiste proche du Hamas, Abdallah Akayleh, a affirmé hier que le mystérieux appareil ayant servi dans l'attentat avait été saisi par la police.

L'état de santé de Khaled Mechaal s'est entre-temps amélioré, a-t-on appris auprès de sa famille. « Il a repris connaissance et peut se passer de temps en temps de l'appareil de respiration artificielle », a déclaré son épouse, Amal al-Bourini.

La branche militaire du Hamas a entre-temps menacé de perpétrer des attaques anti-israéliennes, y compris à l'étranger, pour riposter à la tentative d'assassinat contre Khaled Mechaal.

Un communiqué du groupe Ezzedine al-Kassam, émis à Jérusalem, a accusé des agents du service secret israélien (Mossad) d'avoir perpétré l'attentat contre Mechaal, attentat intervenu après une attaque contre deux agents de sécurité de l'ambassade d'Israël dans la capitale jordanienne.

Un haut responsable du Hamas a averti que le mouvement passera à la clandestinité si l'Autorité palestinienne poursuit sa campagne de répression contre ses partisans.

« En cas de poursuite de cette campagne, ils (les responsables de l'Autorité palestinienne) pousseront le Hamas à passer à la clandestinité », a indiqué Moussa Abou Marzouk, membre du bureau politique du Hamas.



PHOTO REUTERS

Retour d'un Sioux

Cent cinq ans après sa mort d'une pneumonie à Londres, où il se produisait dans le *Wild West Show* de Buffalo Bill, le chef sioux Long Wolf a retrouvé hier la terre de ses ancêtres : au milieu des chants et des prières, il a été inhumé au sommet d'une colline du Dakota du Sud balayée par les vents (notre photo), à Pine Ridge, près de Wounded Knee. Ainsi s'achève l'odyssée de guerrier qui, selon la tradition répercutée par sa famille, avait participé aux côtés des chefs Sitting Bull et Crazy Horse à l'offensive victorieuse contre la cavalerie du général George Custer, à Little Big Horn, en 1876. Long Wolf a été inhumé avec les restes d'une petite fille sioux, White Star, qui avait trouvé la mort à l'âge de 17 mois, lors d'une chute de cheval, comme lui, en 1892 à Londres.

La chasse indienne intercepte un avion privé canadien

d'après PC et Reuter
BOMBAY

Un petit avion privé enregistré au Canada a été intercepté par la chasse indienne au-dessus d'une base militaire stratégique, vendredi, avant d'être contraint de se poser à un aéroport civil de Bombay.

L'appareil, à bord duquel prenaient place 11 personnes — dont six ou huit passagers, selon les informations —, se rendait de Dubaï, ville des Émirats arabes unis, à New Delhi, la capitale indienne.

Toutefois, il a dévié de sa route et s'est retrouvé au-dessus de Jamnagar, site d'une importante base aérienne, sur la côte ouest de l'Inde, a indiqué un responsable des forces aériennes indiennes sous le couvert de l'anonymat.

L'appareil canadien avait été nolisé, a pour sa part indiqué un responsable de la police de Bombay, Tuka Ram Chaudhury.

Il semble que cinq des personnes qui se trouvaient à bord de l'appareil étaient des ressortissants canadiens, les autres étant chinois.

Les autorités n'ont pas rendu public l'identité du propriétaire de l'avion.

Un porte-parole d'Air Canada a nié les informations voulant que le *Challenger* appartenait à la ligne aérienne. « Ce n'est certainement pas un avion d'Air Canada », a déclaré John Reber, ajoutant ignorer à quelle compagnie appartenait l'appareil.

À Ottawa, le ministère fédéral des Affaires étrangères a confirmé par communiqué qu'un appareil de type *Challenger* — fabriqué par

Bombardier — avait été escorté jusqu'à Bombay. L'avion avait quitté le Canada vendredi.

Selon ce communiqué, le consul canadien à Bombay s'est entretenu avec le pilote, celui-ci ayant fait savoir que l'équipage et les passagers passeraient la nuit dans un hôtel de la ville, et que chacun avait été bien traité par les autorités indiennes.

Des rencontres avec les responsables indiens doivent avoir lieu aujourd'hui afin de « clarifier davantage la situation ».

ELECTIONS PARTIELLES DE BERTRAND ET DE BOURASSA

La révision spéciale je l'ai en tête!

Vous désirez apporter une modification à la liste électorale après la période de révision normale? Vous avez un dernier sursis : du 24 septembre au 1^{er} octobre 1997, vous pouvez encore vous inscrire sur la liste électorale, corriger une erreur dans votre inscription ou faire rayer votre nom; des pièces justificatives pourront alors vous être demandées. Présentez-vous en personne entre 10 h et 21 h au bureau de votre directeur du scrutin à l'adresse suivante:

Bureau principal du directeur du scrutin de Bertrand
Promenade Sainte-Adèle
555, boulevard Sainte-Adèle
Porte 117, Sainte-Adèle
Téléphone : (514) 229-2444

Bureau principal du directeur du scrutin de Bourassa
10198, boulevard Pie IX
Montréal
Téléphone : (514) 322-3677

Toute nouvelle inscription sur la liste électorale effectuée lors de la révision spéciale permet de voter uniquement le jour du scrutin.

Du 24 septembre au 1^{er} octobre 1997, c'est votre dernière chance de vous inscrire sur la liste électorale afin de voter le 6 octobre 1997. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel du Directeur général des élections du Québec, sept jours par semaine, en composant: **1 800 461-0422**

ATS Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais: 1 800 537-0644

À noter que les bureaux des directeurs du scrutin sont accessibles aux personnes handicapées.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

François Castagn, avocat

Parce qu'un vote, ça compte

AVIS DE RECHERCHE

Personnes souffrant de migraine
• 1-6 crises par mois
• n'ayant jamais pris d'Imitrex
• intéressées à participer à une recherche sur le traitement de la crise.
S.V.P. contacter Nancy Plourde à la Clinique de la migraine de Montréal au 337-0432

loto-québec

1 lot de 25 000 \$

Tirage du 97-09-28 **368B394**
(numéros non décomposables)

| | |
|------------------|------------------|
| 97-09-12 305A058 | 97-09-20 651A359 |
| 97-09-13 431B068 | 97-09-21 296B012 |
| 97-09-14 879B490 | 97-09-22 496B952 |
| 97-09-15 826B132 | 97-09-23 440A739 |
| 97-09-16 790B924 | 97-09-24 546B484 |
| 97-09-17 398A890 | 97-09-25 325A416 |
| 97-09-18 546B212 | 97-09-26 171B273 |
| 97-09-19 891A916 | 97-09-27 417A287 |

Les modalités d'encaissement des lots gagnés, passant au verso des billets. En cas de départ en cette fête de la loterie, cette dernière a priorité.

Un lot de 25 000 \$ chaque jour du 1^{er} sept. au 12 oct.



Pendant la saison des amours on vous prend par les sentiments



MAXIMA GXE 1998

Moteur V6 3,0 litres de 190 ch • Groupe électrique
Climatiseur sans CFC
Télécommande de déverrouillage/verrouillage
des portes avec antivol
Radiocassette AM/FM avec lecteur DC, 100 watts
Transmission automatique à 4 rapports

398\$ par mois
location 24 mois
acompte 2 495 \$



ALTIMA GXE 1998

Moteur 2,4 litres de 150 ch
Transmission automatique à 4 rapports
Groupe électrique • Banquette arrière rabattable 60/40
Climatiseur sans CFC

298\$ par mois
location 36 mois
acompte 995 \$



SENTRA XE 1998*

Climatiseur sans CFC
Radiocassette AM/FM 4 haut-parleurs
Direction assistée
Banquette arrière rabattable 60/40
Transport et préparation inclus

228\$ par mois
location 36 mois
acompte 995 \$



PATHFINDER CHILKOOT TRAIL 1998

Climatiseur sans CFC
Radiocassette AM/FM avec lecteur DC, 100 watts
Groupe électrique
Télécommande de déverrouillage/verrouillage
des portes avec antivol
Différentiel autobloquant

398\$ par mois
location 24 mois
acompte 1 995 \$

Votre *très* affectueux
concessionnaire



www.nissancanada.com
1 800 387-0122

